Compte de résultat

Compte de résultat			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services			13 942 462	14 089 926	28 032 388	16 648 901
Chiffres d'affaires nets			***13 942 462***	***14 089 926***	***28 032 388***	***16 648 901***
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					1 489 610	184 045
Autres produits					17 492 751	14 304 946
Total des produits d'exploitation (I)					***47 014 749***	***31 137 893***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
Autres achats et charges externes					34 979 994	23 758 371
Impôts, taxes et versements assimilés					282 380	-75 824
Salaires et traitements					9 330 286	6 588 567
Charges sociales					3 852 059	3 015 261
Dotations d'exploitation	**sur immobilisations**	Dotations aux amortissements			6 322 775	6 115 189
		Dotations aux provisions				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				222 960	102 640
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				922 422	1 388 558
Autres charges					4 520 359	1 708 254
Total des charges d'exploitation (II)					***60 433 235***	***42 601 016***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					**-13 418 486**	**-11 463 123**
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)				
Produits financiers de participations					63 912 222	59 409 464
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges					8 685 408	739 977
Différences positives de change					77 239 014	2 379 403
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					***149 836 644***	***62 528 843***
Dotations financières aux amortissements et provisions					38 778 678	8 619 274
Intérêts et charges assimilées					68 787 998	60 635 014
Différences négatives de change					80 216 060	1 273 809
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)					***187 782 736***	***70 528 097***
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					**-37 946 092**	**-7 999 254**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)					**-51 364 578**	**-19 462 377**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	***1***	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 020 938	18 885 427
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	120 000	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 276 422	121 179
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***7 417 360***	***19 006 606***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-7 417 359**	**-19 006 606**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-571 619	-407 763
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***196 851 394***	***93 666 736***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***255 061 712***	***131 727 956***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**-58 210 318**	**-38 061 220**

La Financière Atalian

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

AUDIT BUGEAUD
18, rue Spontini
75116 Paris
S.A.S. au capital de € 50 000
418 234 274 R.C.S. Paris

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

La Financière Atalian

Exercice clos le 31 décembre 2022

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Aux Associés de la société La Financière Atalian,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décisions collectives des associés, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société La Financière Atalian relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1.4 « Continuité d'exploitation » de l'annexe des comptes annuels qui présente les éléments sur lesquels repose l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur actuelle selon les modalités décrites dans la note « 2.3 – Immobilisations financières » de l'annexe des comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de votre société, à revoir les calculs effectués par votre société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 28 avril 2023

Les Commissaires aux Comptes

AUDIT BUGEAUD	ERNST & YOUNG Audit
Robert Mirri	Christine Staub

COMPTES ANNUELS

Société : LA FINANCIERE ATALIAN
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Siège social : 56 RUE AMPERE 75017 PARIS
Date de clôture : 31/12/2022

COMPTES ANNUELS..... 1
Bilan actif..... 3
Bilan passif..... 4
Compte de résultat..... 5
Compte de résultat (suite)..... 6
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS..... 7
Immobilisations..... 17
Amortissements..... 18
Provisions..... 19
Créances et dettes..... 20
Charges à payer..... 21
Produits à recevoir..... 22
Charges et produits constatés d’avance..... 23
Nombre et valeur nominale des composants du capital social..... 24
Charges et produits exceptionnels..... 25
Variation des capitaux propres..... 26
ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS..... 27
Engagements hors bilan..... 28
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société..... 29
Composition du capital social..... 30
Ventilation du chiffre d'affaires..... 31
Impôt sur les bénéfices..... 32
Effectifs..... 33
Liste des filiales et des participations..... 34

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	816 814	163 363	653 451	
Concessions,brevets et droits similaires	2 197 505	2 101 489	96 016	447 493
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	839 818		839 818	3 193 726
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	***3 854 136***	***2 264 852***	***1 589 284***	***3 641 218***
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel	4 807	4 807		
Autres immobilisations corporelles	3 435 813	1 740 211	1 695 603	2 028 052
Immobilisations en cours	18 289		18 289	2 840
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	***3 458 909***	***1 745 018***	***1 713 891***	***2 030 892***
Participations évaluées méthode meq				
Autres participations	232 857 951	7 148 642	225 709 309	217 250 400
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	592 784		592 784	588 847
TOTAL immobilisations financières	***233 450 735***	***7 148 642***	***226 302 093***	***217 839 248***
Total Actif Immobilisé (II)	***240 763 780***	***11 158 511***	***229 605 269***	***223 511 358***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	194 635		194 635	27 799
Clients et comptes rattachés	14 085 192	253 395	13 831 797	7 564 802
Autres créances	1 191 080 967	36 179 021	1 154 901 946	1 182 549 155
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***1 205 166 159***	***36 432 416***	***1 168 733 744***	***1 190 113 957***
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	5 524 395		5 524 395	13 754 920
TOTAL Disponibilités	***5 524 395***		***5 524 395***	***13 754 920***
Charges constatées d'avance	186 783		186 783	200 879
TOTAL Actif circulant (III)	***1 211 071 972***	***36 432 416***	***1 174 639 556***	***1 204 097 555***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	10 746 252		10 746 252	16 076 613
Primes de remboursement des obligations(V)				
Écarts de conversion actif (VI)	2 599 657		2 599 657	8 674 808
Total Général (I à VI)	***1 465 181 661***	***47 590 927***	***1 417 590 734***	***1 452 360 334***

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 114 606 584)	114 606 584	114 606 584
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	22 687 723	22 687 723
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 475 945	5 475 945
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	9 787 023	9 787 023
TOTAL Réserves	***152 557 276***	***152 557 276***
Report à nouveau	-37 380 424	680 796
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-58 210 318**	**-38 061 220**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	600 000	1 121 459
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	***57 566 534***	***116 298 311***
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		7 582 350
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		***7 582 350***
Provisions pour risques	4 688 096	9 813 366
Provisions pour charges		250 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	***4 688 096***	***10 063 366***
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 233 262 660	1 247 523 992
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	240 489	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	219 169	219 169
TOTAL Dettes financières	***1 233 722 318***	***1 247 743 161***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 005 881	14 393 731
Dettes fiscales et sociales	27 490 647	23 317 727
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	62 441 683	20 513 308
TOTAL Dettes d'exploitation	***105 938 211***	***58 224 766***
Produits constatés d'avance	0	377 540
TOTAL DETTES (IV)	***1 339 660 529***	***1 306 345 467***
Ecarts de conversion passif (V)	15 675 574	12 070 839
TOTAL GÉNÉRAL - PASSSIF (I à V)	***1 417 590 734***	***1 452 360 334***

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services	13 942 462	14 089 926	28 032 388	16 648 901
Chiffres d'affaires nets	***13 942 462***	***14 089 926***	***28 032 388***	***16 648 901***
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			1 489 610	184 045
Autres produits			17 492 751	14 304 946
Total des produits d'exploitation (I)			***47 014 749***	***31 137 893***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			34 979 994	23 758 371
Impôts, taxes et versements assimilés			282 380	-75 824
Salaires et traitements			9 330 286	6 588 567
Charges sociales			3 852 059	3 015 261
Dotations d'exploitation — **sur immobilisations** — Dotations aux amortissements			6 322 775	6 115 189
Dotations d'exploitation — **sur immobilisations** — Dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation — Sur actif circulant : dotations aux provisions			222 960	102 640
Dotations d'exploitation — Pour risques et charges : dotations aux provisions			922 422	1 388 558
Autres charges			4 520 359	1 708 254
Total des charges d'exploitation (II)			***60 433 235***	***42 601 016***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			**-13 418 486**	**-11 463 123**
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			63 912 222	59 409 464
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges			8 685 408	739 977
Différences positives de change			77 239 014	2 379 403
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			***149 836 644***	***62 528 843***
Dotations financières aux amortissements et provisions			38 778 678	8 619 274
Intérêts et charges assimilées			68 787 998	60 635 014
Différences négatives de change			80 216 060	1 273 809
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			***187 782 736***	***70 528 097***
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			**-37 946 092**	**-7 999 254**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**-51 364 578**	**-19 462 377**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	***1***	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 020 938	18 885 427
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	120 000	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 276 422	121 179
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***7 417 360***	***19 006 606***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-7 417 359**	**-19 006 606**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-571 619	-407 763
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***196 851 394***	***93 666 736***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***255 061 712***	***131 727 956***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**-58 210 318**	**-38 061 220**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Société : LA FINANCIERE ATALIAN

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1 – Évènements significatifs

1.1 - Activités de l'entreprise

LA FINANCIERE ATALIAN est une Holding animatrice tête du Groupe ATALIAN.

En plus de détenir des participations, elle contribue activement au financement du Groupe et au contrôle des filiales. Elle porte les emprunts obligataires du Groupe.

Elle a pour rôle :

- Le contrôle d'Atalian Sas (Holding France) pour la plus grande majorité de ses titres ;

- L'émission des emprunts obligataires du Groupe, redistribués en cash pooling avec facturation d'intérêts, notamment avec Atalian sas, Atalian Europe et Atalian UK ;

- La facturation de la marque Atalian aux filiales françaises sous forme de redevance annuelle en chiffre d'affaires ;

- La facturation de fees stratégiques et de gestion en produits d'exploitation vers Atalian Sas, Atalian Europe et Atalian Facilities ;

- Être la tête du groupe d'intégration fiscale qui comprend les filiales françaises du Groupe, hors celles opérant dans le secteur de la Propreté et de la Sûreté Aéroportuaire.

1.2. Evènements significatifs de l'exercice

1.2.1. Opérations de cession à CD&R

Après une offre reçue en juillet 2022, LA FINANCIERE ATALIAN annonce le 16 décembre 2022 que l'actionnaire de la société a décidé de ne pas exercer son option de vente de l'intégralité du capital social émis de LA FINANCIERE ATALIAN et de ses droits de vote à une société affiliée à Clayton, Dubilier & Rice (« CD&R »).

Ces opérations ont généré des frais de transaction constatés en « Autres achats et charges externes » pour un montant de 11 176 K€. Une partie de ces coûts étant liés à l'option de vente indiquée précédemment, une refacturation à AHDS pour 3 223 K€ a également été constatée.

Une filiale du Groupe Atalian a signé un contrat avec CD&R en vertu duquel les fonds gérés ou conseillés par CD&R acquerront en particulier les activités du Groupe Atalian en Asie. L'analyse des conditions de ces cessions à venir a amené LA FINANCIERE ATALIAN à constater, en 2022, une dépréciation de créances financières qu'elle détient à l'égard des sociétés asiatiques pour 36 179 K€.

1.2.2. Cession des activités du Groupe en Afrique

Bien que l'actionnaire de la société ait décidé de ne pas exercer son option de vente de l'intégralité du capital social émis et des droits de vote de LA FINANCIERE ATALIAN à CD&R, la décision de céder plusieurs entités déjà comprises dans ce projet initial de détachement (Maroc, Sénégal et Côte-d'Ivoire) a été maintenue et les actions, détenues au sein du groupe, de ces entités ont été vendues à AHDS Management le 23 décembre 2022.

Dans le cadre de ces opérations, LA FINANCIERE ATALIAN a constaté des abandons de créances financières pour 6 991 K€ indiquées en charges financières.

1.2.3. Litiges

Conformément aux termes convenus de la convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) conclue le 17 janvier 2022, LA FINANCIERE ATALIAN a versé 15 millions d'euros au Trésor public français (ministère des Finances). Ce montant était indiqué en "Autres dettes" au 31/12/2021. Afin de préserver l'intérêt du Groupe, l'actionnaire ultime a réglé la somme de 8 245 867 EUR à LA FINANCIERE ATALIAN en mars 2022. Ce montant, versé à titre de provision sur les éventuels dommages et intérêts accordés par le Tribunal aux sociétés du Groupe est comptabilisé sur la ligne « Autres dettes ».

LA FINANCIERE ATALIAN a également versé 438 920 EUR le 15 mars 2022 au Trésor public français (ministère des Finances) au titre du suivi de conformité sur deux ans de l'Agence française anticorruption (AFA) et 471 105 EUR le 28 avril 2022 au titre du préjudice subi par Vinci Énergies France SA. en tant que partie civile.

Le Groupe sera sous surveillance jusqu'au 17 février 2024 et suit actuellement les préconisations de l'AFA afin d'adapter son programme de conformité. Le plan d'actions comprend principalement la mise à jour globale de notre programme de conformité, en ligne avec les principaux piliers des recommandations de l'AFA : renforcement de la gouvernance d'entreprise axée sur le suivi et l'approbation du programme anti-corruption aux bornes du Groupe, mise à jour de notre cartographie des risques sur l'anticorruption et le trafic d'influence, actualisation du contenu de notre code de conduite anticorruption et ses politiques relatives, amélioration de notre dispositif de formation anticorruption, renforcement de nos contrôles comptables anticorruption et déploiement d'un systeme d'évaluation de l'intégrité des tiers sur la base des résultats de la cartographie des risques de corruption.

1.2.4. Autres mouvements au sein du groupe

Le 12 octobre 2022, LA FINANCIERE ATALIAN a cédé pour 1€ à NEW CITY SAS sa participation de 50% de la société CITY SERVICES. La moins-value constatée s'est élevée à 119 999 €.

1.3 - Évènements survenus depuis la clôture

1.3.1 Conclusion de l'accord de vente à CD&R

Le 28 février 2023, Le Groupe Atalian a annoncé avoir conclu la vente à une société détenue directement et/ou indirectement par des fonds gérés et/ou conseillés par CD&R de ses activités au Irlande, en Irlande, en Asie, et d'Aktrion en vertu d'un contrat de vente dont la signature avait été annoncée le 16 décembre 2022.

Le Groupe Atalian prévoit d'utiliser le produit net final de la cession pour réduire sa dette, en particulier dans le cadre du remboursement partiel de 625 millions d'euros d'obligations senior émises par LA FINANCIERE ATALIAN et arrivant à échéance en 2024.

1.3.2 Litiges

LA FINANCIERE ATALIAN est en litige avec un tiers qui revendique tant à l'égard d'AHDS que de LA FINANCIERE ATALIAN le paiement d'une commission de succès d'un montant de 10,7 millions d'euros en lien avec la cession de certains de ses actifs par LA FINANCIERE ATALIAN à une entité contrôlée par CD&R réalisée le 28 février 2023.

Dans le cadre de ce litige, ce tiers a fait procéder à des saisies conservatoires sur les comptes de LA FINANCIERE ATALIAN et a fait assigner LA FINANCIERE ATALIAN et AHDS devant le tribunal de commerce de Paris aux fins d'obtenir leur condamnation solidaire au paiement d'une somme de 10,7 millions d'euros environ. Les saisies conservatoires pratiquées par le tiers ont rendu indisponible une somme totale de 21,7 millions d'euros (au 26 avril 2023). LA FINANCIERE ATALIAN et AHDS ont saisi le Juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Paris d'une demande de mainlevée totale des saisies pratiquées et de condamnation du tiers à une indemnité de 800 000.00 Euros environ.

LA FINANCIERE ATALIAN et AHDS contestent au fond être redevables d'une quelconque somme à l'égard du tiers en l'absence de tout mandat confié en lien avec l'opération réalisée par LA FINANCIERE ATALIAN le 28 février 2023.

1.4 - Continuité d'exploitation

Le 28 février 2023, la société La Financière Atalian a réalisé la cession à CD&R de ses activités au Royaume-Uni et en Asie, incluant AKTRION, pour un montant payé de €753m correspondant à un payement en numéraire de €698m et un versement sous la forme d'un Vendor Loan Note de €55m d'une durée de 2 ans.

En 2023, à la suite de cette cession, la direction concentrera ses efforts de développement dans le domaine du facility management pour devenir leader sur son marché. Compte tenu du contexte inflationniste, la direction du Groupe a mis en œuvre un plan de transformation pour restaurer la performance et rétablir la rentabilité historique de ses activités en France axé autour de la répercussion de l'impact de l'inflation à ses clients et de l'adaptation de sa structure.

En ce qui concerne les États-Unis, le plan lancé en 2022 entraîne une amélioration progressive de la performance contractuelle et un retour à la rentabilité attendu en 2023. La direction du Groupe poursuit néanmoins l'étude de toutes les options possibles et n'exclut pas la cession de ses activités aux Etats-Unis dans le cadre d'une valorisation de son portefeuille d'activité.

Les nouvelles prévisions et le plan d'affaires à moyen terme ont pris en compte l'ensemble des initiatives, la nouvelle ambition du Groupe et plusieurs facteurs de risque susceptibles d'affecter la réalisation de cette ambition, notamment l'impact d'une pression inflationniste plus forte ou un retard dans l'exécution des mesures de productivité.

En outre, la direction du Groupe poursuit, avec l'aide de conseils externes, la réflexion sur sa stratégie globale de refinancement dans l'objectif d'affecter le produit net de la cession susvisée dans le respect de ses engagements contractuels avant le 28 février 2024.

Dans le cadre de la détermination de cette stratégie de refinancement, des incertitudes relatives à l'atteinte des objectifs de son plan d'affaires, à son rythme d'exécution, et à un éventuel resserrement de l'accès aux marchés financiers, sont à prendre en compte, ainsi que leurs potentielles conséquences sur la mise en œuvre du refinancement.

La situation de trésorerie actuelle, le prévisionnel d'activité à court et moyen terme ajusté afin de prendre en compte les facteurs de risques liés à notre activité, ainsi que les produits financiers générés par le placement des produits de cession perçus, doivent permettre à la société La Financière Atalian, et ses filiales, de faire face à ses engagements financiers. Sur ces bases, nous considérons donc qu'il est approprié de préparer nos états financiers au 31 décembre 2022 selon le principe de continuité d'exploitation.

2 – Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice 2022 ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité avec le règlement ANC n°2018-07 du 10 décembre 2018 (homologué par arrêté du 26 décembre 2018) relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Un test de valeur est réalisé annuellement.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon la nature des biens et leur durée de vie prévue, à savoir :

- ✓ logiciels : 3 ans Linéaire.

2.2 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Un test de valeur est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparait.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la nature des biens et leur durée de vie prévue, à savoir :

- ✓ matériels industriels : 3 à 5 ans Linéaire et dégressif,
- ✓ autres immobilisations corporelles : 4 à 10 ans Linéaire et dégressif.

2.3 – Immobilisations financières

Les titres de participations et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

Une provision est constatée lorsque la valeur actuelle des titres devient notablement inférieure à leur coût de revient. L'écart constaté fait l'objet d'une provision pour dépréciation des titres pour ramener l'immobilisation à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle des titres s'apprécie à la clôture de chaque exercice par rapport à une analyse multicritère basée sur les perspectives de résultats futurs, la situation nette de trésorerie et la quote-part de situation nette de la filiale.

2.4 – Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients et les autres créances font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation nominative calculée sur la base du risque encouru.

Les autres créances sont essentiellement constituées de comptes-courants.

2.5 – Dettes

Pour soutenir la croissance du groupe et les acquisitions en France et à l'international, la société a émis trois emprunts.

La société a émis un emprunt obligataire en mai 2017:

- Banques: Crédit Suisse & BNP Paribas;
- Nominal de 625 M€ à maturité en 2024;
- Taux fixe annuel de 4% via paiement d'intérêts semi-annuel (15/11 & 15/05): 1er paiement 15/11/2017;
- Possibilité de remboursement anticipé: 40% du principal avant le 15/05/2020, 100% après le 15/05/2020;
- Garants: ATALIAN SAS, ATALIAN PROPRETE, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD.

La société a émis un emprunt obligataire en mai 2018:

- Nominal de 350 M€ à maturité en 2025;
- Taux fixe annuel de 5.125% via paiement d'intérêts semi-annuel (15/12 & 15/06): 1erpaiement 15/12/2018;
- Possibilité de remboursement anticipé : 40% du principal avant le 15/05/2021 au prix de 105,125% , 100% après le 15/05/2020 au prix de 102,56250% en 2021, 101,28125% en 2022 et 100% 2023 et après;
- Garants: ATALIAN SAS, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD.

La société a émis un emprunt obligataire en mai 2018:

- Nominal de 225 MGBP à maturité en 2025;
- Taux fixe annuel de 6.625 % via paiement d'intérêts semi-annuel le 15/12 et le 15/06. Premier paiement le 15/12/2018;
- Possibilité de remboursement anticipé : 40% du principal avant le 15/05/2021 au prix de 105,125%, 100% après le 15/05/2020 au prix de 102,56250% en 2021, 101,28125% en 2022 et 100% 2023 et après;
- Garants: ATALIAN SAS, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD.
- A noter que cet emprunt génère un gain de change de 5,6 M€ sur l'année, d'où la diminution du poste "autres emprunts obligataires" au bilan.

Ces financements sont soumis au respect de ratios financiers limites basés sur les agrégats des comptes consolidés du Groupe. Au 31 décembre 2022, tous ces engagements financiers ont été respectés.

Par ailleurs, en application des dispositions contractuelles des emprunts obligataires, en cas de changement de contrôle de la société, cette dernière doit offrir aux détenteurs des obligations de racheter leurs titres de créances pour un montant correspondant à 101% du principal et les intérêts courus.

2.6 – Disponibilités

La Financière Atalian est en cash-pooling avec les filiales étrangères. Le cash-pooling des filiales françaises est géré par Atalian SAS.

2.7 – Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Une provision pour perte de change est inscrite pour un montant de 2 599 657 €. Cette provision a été constituée sur la base du cours des devises au 31/12/2022. Elle concerne principalement les comptes courants avec le UK.

Une provision pour pénalités suite à la demande de report de paiement de la TVA consolidée du mois décembre 2022 a été comptabilisée pour 1 161 638 €.

2.8 - Autres informations

Les frais d'acquisition de titres, d'un montant total de 600 K€ ont donné lieu à la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. L'amortissement dérogatoire enregistré sur l'exercice s'élève à 115 K€ et permet un amortissement à 100%.

Les frais d'acquisition des titres VPNM (devenu ATALIAN PROPRETE) qui étaient amortis à 100% ont été sortis pour 0,6 M€, la société ne détenant plus ces titres.

Les frais d'émission d'emprunt générés, relatifs à l'emprunt obligataire 2017 d'un montant de 12 915 K€ ont fait l'objet d'un étalement sur 7 ans. Au 31/12/2022, ils ont été comptabilisés en charges d'exploitation pour 1 845 K€ conformément à la méthode d'étalement prévue.

Le solde restant à amortir est de 2 614 K€.

Les frais d'émission d'emprunt générés, relative aux emprunts obligataires de 2018 d'un montant de 24 397 K€ ont également fait l'objet d'un étalement sur 7 ans. Au 31/12/2022, ils ont été comptabilisés en charges d'exploitation pour 3 485 K€ conformément à la méthode d'étalement prévue.

Le solde restant à amortir est de 8 133 K€.

Contrôle Fiscal : Le 30 novembre 2022, la société a reçu une proposition de rectification à l'impôt sur les sociétés, dans le prolongement d'un contrôle fiscal, pour une somme de 2,5 millions d'euros. La société a répondu à cette proposition par un courrier en date du 25 janvier 2023. La société a rejeté l'ensemble des points de la proposition, sauf un redressement portant sur environ 0,2 millions d'euros.

3 – Changements de méthode

Aucun changement notable de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. - Informations Complémentaires

4.1 – Intégration Fiscale

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Elle est société mère, tête de groupe de cette intégration.

Le résultat fiscal de la société est une perte de <5 470 819 €>.

Le résultat fiscal du groupe d'intégration est une perte de <25 977 719 €> n'entrainant pas de charge d'impôt.

Le déficit reportable généré par le groupe d'intégration fiscale s'élève suite à cette perte à <115 796 836 €>.

En vertu de la convention d'intégration fiscale en vigueur, la société LA FINANCIERE ATALIAN, société mère de l'intégration fiscale, conserve le produit d'intégration fiscale qui s'élève à 263 120 € au 31/12/2022.

4.2 – Engagements en matière de départ à la retraite

Conformément à l'option qui est laissée par le Code de commerce, l'entité a choisi de ne pas provisionner les engagements de retraite et avantages similaires. Dans le cadre de la consolidation, l'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés :

- Taux d'actualisation : 3,75 %

- Taux d'évolution des rémunérations cadres : 2,70 %

- Taux d'évolution des rémunérations non-cadres : 2,20 %

Au 31/12/2022, l'entité constate en engagement de retraite la somme de : 86 388 €.

4.3 – Autres engagements

4.3.1 - Caution solidaire

- Dans le cadre de l'émission obligataire réalisée en mai 2017 par LA FINANCIERE ATALIAN, les sociétés ATALIAN SAS, ATALIAN PROPRETE, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD s'engagent à garantir à chaque partie financière le paiement et le remboursement des sommes dues par LA FINANCIERE ATALIAN. Au 31/12/2022, le montant de cet emprunt obligataire est de 625 M€ et les intérêts courus s'élèvent à 3 122 K€.

- Dans le cadre de l'émission obligataire réalisée en mai 2018 par LA FINANCIERE ATALIAN, les sociétés ATALIAN SAS, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD s'engagent à garantir à chaque partie financière le paiement et le remboursement des sommes dues par LA FINANCIERE ATALIAN. Au 31/12/2022, le montant de cet emprunt obligataire est de 350 M€ et les intérêts courus s'élèvent à 747 K€.

- Dans le cadre de l'émission obligataire réalisée en mai 2018 par LA FINANCIERE ATALIAN, les sociétés ATALIAN SAS, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD s'engagent à garantir à chaque partie financière le paiement et le remboursement des sommes dues par LA FINANCIERE ATALIAN. Au 31/12/2022, le montant de cet emprunt obligataire est de 225 MGBP et les intérêts courus s'élèvent à 621 KGBP.

- Caution solidaire de la filiale SERVEST UK au bénéfice de la société Arval UK Ltd d'un montant total maximum de 13,2 M£ afin de garantir l'octroi de véhicules en leasing.

4.3.2 - Garanties

- Garantie Corporate en faveur de UNICREDIT BANK au bénéfice de ATALIAN CZ - 70 MCZK.

- Garantie Corporate en faveur de UNICREDIT BANK au bénéfice de ATALIAN SLOVAKIA - 2,3 M€.

- Garantie Corporate en faveur de UNICREDIT BANK au bénéfice de MOPEX - 0,8 M€ et 47 MRSD.

- Garantie Corporate en faveur de BNP PARIBAS au bénéfice d'ATALIAN SAS - 103 M€.

- Garantie Corporate en faveur de BNP PARIBAS au bénéfice d'ATALIAN PROPRETE – 25 M€.

- Garantie maison mère pour ses filiales UK pour un montant total maximum de 7M£ au bénéfice du Crédit Mutuel Factoring.

- Garantie Corporate en faveur MEPT Newport Tower LSI au bénéfice de AGS US (ex-Temco Service Industries) – 0,2 M$.

- Garantie maison mère pour ses anciennes filiales Africaines pour un montant total maximum de 70MXOF au bénéfice du BICIS pour le fournisseur AXESS SOLUTIONS GLOBALES SECURITE (non retirée formellement à la fin de l'année 2022 et qui le sera en 2023).

4.3.3 - Caution Garantie

- Au profit du bailleur des locaux à prendre en location dans le New Jersey par la filiale TEMCO SERVICE INDUSTRIES INC, pour une période de 10 ans, au titre du paiement des loyers et charges locatives.

4.4 – Rémunérations des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Ces informations ne font pas l'objet d'une information en annexes en raison de leur caractère confidentiel.

4.5 – Dividendes

Au titre de l'exercice, l'entité n'a pas versé de dividendes.

4.6 – CICE

Dans le cadre de contrats de financement, la société procédait à la cession à la BPI de ces créances en germe estimées pour l'année civile à titre de garantie des financements obtenus. A la clôture de l'exercice, le Groupe constate une dette classée dans le poste " avances conditionnées" en contrepartie du financement reçu.

A la clôture 2022, l'ensemble des sommes relatives au CICE ont été perçues et reversées.

4.7 Conventions avec des parties liées.

- Convention de prestation de services avec AHDS MANAGEMENT S.A.

Une convention d'assistance et de prestation de services a été conclue entre AHDS MANAGEMENT et LA FINANCIERE ATALIAN moyennant une rémunération de 900 000 euros pour l'année 2022. La société AHDS MANAGEMENT appartient indirectement à Monsieur Franck Julien, bénéficiaire effectif de la Société.

- Convention de prestation de services avec FJ INTERNATIONAL INVEST

Une convention d'assistance et de prestation de services a été conclue entre FJ INTERNATIONAL INVEST et LA FINANCIERE ATALIAN moyennant une rémunération de 2 281 918 euros pour l'année 2022. La société FJ INTERNATIONAL INVEST appartient indirectement à Monsieur Franck Julien, bénéficiaire effectif de la Société.

- Convention avec la SCI AMPERE.

Par acte en date du 7 Janvier 2019 la Société a pris à bail des locaux sis 56 rue Ampère – 75017 Paris. La SCI AMPERE (RCS PARIS 835 064 502) appartient indirectement à Monsieur Franck Julien, bénéficiaire effectif de la Société. Le bail commercial a été conclu pour une durée de 12 années ferme à compter du 1er janvier 2019.

Au titre de l'exercice écoulé, notre société a versé, au titre des loyers, la somme de 512 925.00 € hors taxes et hors charges à la SCI Ampère.

• Abandons de comptes courants par LA FINANCIERE ATALIAN au bénéfice de sociétés cédées par des sociétés du Groupe ATALIAN à la société AHDS Management

Dans le cadre du Projet MADISON, et l'acquéreur CD&R ne souhaitant acquérir certaines sociétés situées dans des zones géographiques précises (Afriques, Russie, Asie …), des opérations de cession de titres de ces sociétés à la société AHDS Management ont été réalisées. Dans le cadre de ces opérations, il était prévu que LA FINANCIERE ATALIAN abandonne les créances détenues sur ces sociétés.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, LA FINANCIERE ATALIAN a abandonné des comptes courants pour la somme totale 6.990.503 euros au bénéfice de ces sociétés.

• Indemnité Forfaitaire et Transactionnelle dans le cadre de la CJIP

Conformément aux termes convenus de la convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) conclue le 17 janvier 2022, LA FINANCIERE ATALIAN a versé 15 millions d'euros au Trésor public français (ministère des Finances).

Afin de préserver l'intérêt du Groupe, l'actionnaire ultime a signé un protocole transactionnel en date du 18 février 2022, protocole actant le versement d'une Indemnité Forfaitaire et Transactionnelle de 8.245.867,24 euros à LA FINANCIERE ATALIAN. Cette indemnité a pour vocation de réparer le préjudice économique moral et d'image subi par les Sociétés ATALIAN du fait des éléments révélés par l'Information Judiciaire et de leur médiatisation.

Dès lors que l'information judiciaire est toujours en cours et qu'aucun tribunal n'a été saisi, l'Indemnité Forfaitaire et Transactionnelle est versée à titre de provision à valoir sur les éventuels dommages et intérêts qui seraient accordés par le tribunal aux Sociétés Atalian. Dans l'hypothèse où Monsieur Franck JULIEN était condamné par une décision définitive à indemniser les Sociétés ATALIAN à hauteur d'un montant inférieur à l'indemnité Forfaitaire Transactionnelle, celles-ci s'engagent à lui restituer la différence.

4.8 Montant honoraires CAC

Les honoraires CAC sont mentionnés dans l'annexe des comptes consolidés.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)				816 814
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		5 287 200		395 924
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 807		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	3 011 786		21 795
	Matériel de transport	15 060		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	367 873		19 299
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		2 840		15 448
Avances et acomptes				
TOTAL III)		***3 402 367***		***56 542***
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		224 399 042		9 215 151
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		599 447		4 187
TOTAL IV)		***224 998 490***		***9 219 338***
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		***233 688 056***		***10 488 618***

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)				816 814	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		2 645 801		3 037 322	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				4 807	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			3 033 581	
	Matériel de transport			15 060	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			387 172	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				18 289	
Avances et acomptes					
TOTAL (III)				***3 458 909***	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		636 242	120 000	232 857 951	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		10 850		592 784	
TOTAL IV)		***647 092***	***120 000***	***233 450 735***	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		***3 292 893***	***120 000***	***240 763 780***	

Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)			163 363		163 363
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 645 981	455 508		2 101 489
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages		4 807			4 807
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	1 218 075	300 705		1 518 779
	Matériel de transport	4 089	3 765		7 854
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	144 504	69 073		213 577
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		*1 371 475*	*373 543*		*1 745 018*
TOTAL GENERAL (I + II + III)		*3 017 456*	*992 413*		*4 009 869*

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établ							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							

Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		16 076 613		5 330 361	10 746 252
Primes de remboursement des obligations					

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 121 459	114 784	636 242	600 000
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	***1 121 459***	***114 784***	***636 242***	***600 000***
Provisions pour litige	1 138 558	922 422	1 134 179	926 802
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	8 674 808	2 599 657	8 674 808	2 599 657
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	250 000	1 161 638	250 000	1 161 638
TOTAL (II)	***10 063 366***	***4 683 717***	***10 058 987***	***4 688 096***
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	7 148 642			7 148 642
Provisions sur autres immos financières	10 600		10 600	
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	135 867	222 960	105 432	253 395
Autres provisions pour dépréciations		36 179 021		36 179 021
TOTAL (III)	***7 295 109***	***36 401 980***	***116 032***	***43 581 058***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***18 479 934***	***41 200 481***	***10 811 261***	***48 869 154***
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 145 382	1 489 610	
Dont dotations et reprises financières		38 778 678	8 685 408	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 276 422		
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		592 784		592 784
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		*592 784*		*592 784*
Clients douteux ou litigieux		11 983	11 983	
Autres créances clients clients		14 073 209	13 763 775	309 434
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		6 000	6 000	
Securité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	116 519	48 000	68 519
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 938 641	1 938 641	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés		1 189 014 720	224 841 417	964 173 302
Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		*1 205 161 072*	*240 609 817*	*964 551 256*
Charges constatées d'avance		186 783	186 783	
TOTAL DES CREANCES		*1 205 940 640*	*240 796 600*	*965 144 040*
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires		1 233 262 660	4 570 028	1 228 692 631	
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		240 489	240 489		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		219 169		219 169	
Fournisseurs et comptes rattachés		16 005 881	16 005 881		
Personnel et comptes rattachés		1 666 655	1 666 655		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 556 109	1 556 109		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	24 069 287	24 069 287		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	198 595	198 595		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		48 856 599	48 856 599		
Autres dettes		13 585 084	13 585 084		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		0	0		
TOTAL DES DETTES		*1 339 660 529*	*110 748 728*	*1 228 911 800*	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	4 570 028
Emprunts et dettes des établissements de crédit	7 635
Emprunts et dettes financières divers	
Total dettes financières	**4 577 663**
Fournisseurs et comptes rattachés	8 586 223
Dettes fiscales et sociales	2 487 684
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Clients - RRR accordés	
Total autres dettes	**16 398 377**
TOTAL DES CHARGES A PAYER	**20 976 040**

Produits à recevoir

Produits à recevoir dans les postes du bilan	31/12/2022
Créances rattachées à des participations - Intérêts courus	
Autres immobilisations financières - Intérêts courus	
Total immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	5 594 150
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Débiteurs divers	
Fournisseurs - RRR à recevoir	199 722
Total créances actif circulant	**5 793 872**
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	***5 793 872***

Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Produits constatés d'avance				0
Charges constatées d'avance	186 783			186 783
TOTAL	***186 783***			***186 783***

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2022	Valeur nominale
Actions ordinaires	114 606 584			**114 606 584**	1
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	**114 606 584**			**114 606 584**	

Charges et produits exceptionnels

Détail	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
ACCOMPAGNEMENT AFA		182 883
CESSIONS TITRES CITY SERVICES	1	120 000
PROVISION PENALITES		1 161 638
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		114 784
PENALITES DIVERSES	0	74 664
INDEMNITE DE RUPTURE LIEE A UNE OPERATION DE FUSION ET D'ACQUISITION		5 763 390
TOTAL	***1***	***7 417 360***

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	114 606 584						114 606 584
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	22 687 723						22 687 723
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	5 475 945						5 475 945
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	9 787 023						9 787 023
Report à nouveau	680 796				-38 061 220		-37 380 424
Résultat de l'exercice	-38 061 220	-58 210 318			38 061 220		-58 210 318
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	1 121 459	114 784	636 243				600 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***116 298 311***	***-58 095 534***	***636 243***				***57 566 534***

ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

Société : LA FINANCIERE ATALIAN

Engagements hors bilan

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Engagements en matière de pension	86 388 €
Autre engagements donnés	
Avals et Cautions	
en €	*131,30 M€*
en CZK	*70 MCZK*
en RSD	*47 MRSD*
en XOF	*70 MXOF*
en $	*0,2 M$*
en £	*20,2 M£*

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

La société belge AHDS, au capital de 38 573 595 Euros, est l'actionnaire majoritaire et consolide le groupe Atalian. Le pourcentage de détention d'AHDS est de 98.5 %

Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales : 1 **Nombre de parts correspondantes :112 927 870**

Nombre d'associés personnes physiques : 9 **Nombre de parts correspondantes : 1 678 914**

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
AHDS		98,5%	112 927 670	10	RUE DU LUXEMBOURG	L8077	BERTRANGE

Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant
Répartition par secteur d'activité	
Ventes de marchandises	
Production vendue biens	
Production vendue services	28 032 388
Répartition par marché géographique	
Chiffres d'affaires nets-France	13 942 462
Chiffres d'affaires nets-Export	14 089 9265
Chiffres d'affaires nets	***28 032 388***

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-51 364 578	
Résultat exceptionnel	-7 417 359	
IS sur résultats antérieurs		-260 499
Produits d'intégration fiscale		-263 120
Crédits d'impôts		-48 000
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL		***-571 619***

Effectifs

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
Effectf	**N**	**N-1**	**N**	**N-1**	**N**	**N-1**
Ingénieurs et Cadres	53	52	0	0	53	52
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens						
Ouvriers						
Autres						

Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
ATALIAN	18 087 173	-12 480 506	100%	214 109 671	214 109 671			25 000 082	7 488 057	0
FJ PARTICIPATION INVEST FRANCE	811 780	1 479 712	100%	9 468 665	8 868 665				468 709	0
AGS HOLDING	61 500	-298 575	100%	63 463	63 463				349 831	0
ATALIAN FACILITIES	4 660 768	0	100%	9 215 152	9 215 152			94 590 771	-3 318 073	0
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)				1 000	1 000					
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(4) Dans la monnaie locale d'opération.

LA FINANCIERE ATALIAN
Société par Actions Simplifiée au capital de 114 606 584 euros
Siège social : 56, rue Ampère - 75017 PARIS
RCS PARIS n° 490.900.396

RAPPORT DE GESTION
SUR LES COMPTES ANNUELS ET COMPTES CONSOLIDES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2022

Madame, Messieurs,
Chers Associés,

Conformément à la Loi et aux Statuts de notre Société, nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2022 et soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés du Groupe, l'affectation du résultat.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Il vous sera rendu compte des constatations et avis formulés par les Commissaires aux comptes de la Société, dans l'exercice normal de leur mission (comptes de la Société et comptes consolidés Groupe).

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE

1 – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

Cession des activités au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, y compris Aktrion

Le 16 décembre 2022, La Financière Atalian ("Atalian") a annoncé que l'actionnaire d'Atalian a décidé de ne pas exercer son option de vente de la totalité du capital social émis et des droits de vote d'Atalian à une société affiliée à Clayton, Dubilier & Rice (« CD&R »). A la place, le même jour, la société a signé un accord avec CD&R, aux termes duquel les fonds gérés et/ou conseillés par CD&R acquerront les activités d'Atalian au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, et incluant Aktrion. Avec un chiffre d'affaires de 1 075 millions d'euros en 2022, la valeur d'entreprise de ces entités est de 735 millions d'euros. Le Royaume-Uni, l'Irlande, Aktrion et les entités asiatiques représentent des régions géographiques distinctes. Par conséquent, et suite à l'engagement d'Atalian de céder conjointement ces entités par le biais d'un unique contrat de cession d'actions, cette opération entre dans le champ d'application des activités abandonnées conformément à la norme IFRS 5.

Les critères de classification en tant qu'activités abandonnées étant remplis, les traitements comptables suivants ont été adoptés dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2022 :

- les actifs non-courants des activités cédées ont été classés comme détenus en vue de la vente dans une ligne distincte du bilan consolidé et mesurés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la valeur réelle diminuée des coûts de la vente,

- l'amortissement des actifs immobilisés a pris fin le 16 décembre 2022,

- la somme du profit ou de la perte après impôts des activités abandonnées est présentée comme un montant unique à la fois dans le compte de résultat consolidé et dans l'état du résultat global
- les flux de trésorerie nets attribuables aux activités d'exploitation, d'investissement et de financement des activités abandonnées sont présentés séparément dans le tableau des flux de trésorerie.

Ces activités n'étant pas classées précédemment comme détenues en vue de la vente ou comme activités abandonnées, le compte de résultat consolidé comparatif et l'état du résultat global comparatifs ont été retraités afin de présenter les activités abandonnées séparément des activités poursuivies. Suite à la cession, le groupe maintiendra certaines relations avec les activités abandonnées, via des prestations de services de support au titre d'un Accord de services de transition conclu le 28 février 2023. Par conséquent, les transactions intra-groupe relatives aux frais de gestion ont été ventilées entre les activités poursuivies et activités abandonnées afin de refléter le maintien de ces relations.

Cession d'autres activités, notamment africaines

Les entités du Groupe situées au Liban, en Russie, au Sénégal, au Maroc, en Côte-d'Ivoire, au Myanmar, en Biélorussie ainsi qu'une entité française (TRL) devaient initialement être cédées dans le cadre de la vente intégrale du Groupe à CD&R. Par conséquent, leurs actifs et passifs associés avaient été comptabilisés au 30 septembre 2022 comme détenus en vue de la vente, les critères de la norme IFRS 5 étant respectés à cette date.

Bien que l'actionnaire majoritaire du Groupe ait décidé de ne pas exercer son option de vendre la totalité du capital social et des droits de vote de La Financière Atalian à CD&R, la décision de céder plusieurs des entités préalablement identifiées (Maroc, Sénégal et Côte d'Ivoire) a été maintenue et les actions de ces entités ont été vendues à AHDS Management le 23 décembre 2022. Avec un chiffre d'affaires de 31 millions d'euros en 2022, la valeur d'entreprise de ces entités est de 1 million d'euros, leur cession se traduisant par un résultat de 4,4 millions d'euros.

En outre, le 30 juin 2022, Atalian a cédé sa participation de 50,49% dans Atalian Global Services Vietnam Pte Ltd (Singapour) pour un montant de 1,8 millions de dollars singapouriens, équivalent à 1,2 millions d'euros entrainant une perte de (0,5) million d'euros.

Enfin, le 9 décembre 2022, le groupe Atalian a cédé sa participation de 59,42 % dans MTO Liban à AHDS Management pour un montant de 2 €.

Ces opérations s'inscrivent dans la stratégie du groupe qui consiste à se concentrer principalement sur ses activités en Europe.

Acquisition de participations

Le 25 mai 2022, par l'intermédiaire de sa filiale au Royaume-Uni, Atalian Servest, le Groupe Atalian a acquis le groupe Incentive FM au Royaume-Uni pour un prix d'achat de 31,9 millions de livres sterling, équivalent à 37,4 millions d'euros. Le groupe Incentive FM fournit des services de gestion d'installations, de nettoyage, de sécurité, mais également des services d'accueil, techniques, ainsi que des services d'aménagement paysager, de gestion des déchets et de conseil. Il était entièrement consolidé depuis le 25 mai 2022. Un écart d'acquisition de 28 millions d'euros a été comptabilisé suite à l'allocation du prix d'acquisition au 31 décembre 2022. Les activités d'Incentive FM font partie des activités cédées à CD&R et elles sont par conséquent classées au sein des activités abandonnées au 31 décembre 2022.

Au cours de l'exercice 2022, le Groupe Atalian a également procédé à l'acquisition de 1% de Atalian International dont il détient désormais 100% du capital. En outre, le groupe s'est également porté acquéreur de 10% du capital de Atalian Global Services Vietnam (Singapore), et de 6,25% de Thailand AFM, étant précisé que ces sociétés ont été cédées au cours de l'exercice.

Dépréciation liée à l'écart d'acquisition aux États-Unis

Compte tenu des pertes réalisées par ses filiales aux États-Unis au cours de l'exercice 2022, particulièrement impactées par un effort de réorganisation, le Groupe a considéré qu'un indicateur de perte de valeur existait conformément à sa politique de gestion des risques et a donc procédé à un test de dépréciation des actifs de ses participations aux États-Unis. Il en résulte une dépréciation d'actifs pour un montant de 71,8 millions d'euros, qui a été entièrement imputée à l'écart d'acquisition (Goodwill) de ses participations aux États-Unis.

Perte Opérationnelle

Au 31 décembre 2022, le Groupe a enregistré une Perte opérationnelle de (65,6) millions d'euros. Les performances opérationnelles ont été impactées par la perte de la contribution des travaux spéciaux non récurrents liés au Covid-19 de 2021, l'attrition en France et l'accroissement des pertes aux États-Unis. Par ailleurs, certains événements non récurrents et significatifs ont également impacté négativement les comptes du Groupe, dont la dépréciation du Goodwill aux Etats-Unis pour (71,8) millions d'euros (voir ci-dessus), les charges non récurrentes liées à l'opération avec CD&R pour (6,4) millions ainsi que des indemnités de rupture M&A pour (5,8) millions d'euros.

Vue d'ensemble des segments de reporting

- France : Ce segment regroupe l'ensemble des sociétés opérant en France, soit dans l'activité Propreté, soit dans les divisions Autres (avec notamment Multitech et Sécurité) intitulées Facility Management. En 2022, notre segment France a généré 1 390,3 millions d'euros, soit 67,3 % du chiffre d'affaires du groupe, versus 1 378,3 millions d'euros en 2021, soit 67,8% du chiffre d'affaires du groupe à périmètre comparable.

  Nous proposons des services de nettoyage et des services associés, qui comprennent le nettoyage périodique de bureaux et de points de vente et des services de nettoyage spécialisés (incluant les activités de nettoyage dites « 3D ») dans les secteurs de la santé, de l'agroalimentaire, des transports, de l'industrie manufacturière et d'autres industries présentes en France.

  Nos autres activités de facility management comprennent la gestion multitechnique et multiservice, la sûreté et la sécurité. Nous proposons également des services d'accueil qui sont fournis dans le cadre de notre coopération avec City One. Enfin la division de facility management IFM offre la possibilité à nos clients d'externaliser leurs moyens généraux. Nous leur fournissons donc toutes les prestations nécessaires via nos divisions de services et via d'autres fournisseurs et sous-traitants. La division facility management IFM a généré une croissance nette de 82% par rapport à 2021 confortant cette nouvelle offre client lancée en 2020. En 2022, toutes ces activités ont généré un chiffre d'affaires net de 409,4 millions d'euros.

- International : Ce segment comprend toutes les sociétés hors de France. Au 31 décembre 2022, et excluant les pays cédés en 2023 à CD&R, nous sommes présents dans 22 pays hors de France, en

Europe, aux États-Unis et au Moyen-Orient, où nous fournissons des services de nettoyage, multitechniques, de sécurité et de facility management groupé.

En 2022, notre segment International a généré 678,7 millions d'euros, soit 32,9% du chiffre d'affaires du groupe.

En outre, dans nos états financiers consolidés, nous présentons dans nos informations sectorielles un poste supplémentaire intitulé « Autres « qui (i) comprend les activités de nos holdings, telles que la gestion centralisée au niveau du groupe des activités financières, juridiques, comptables, achat, ressources humaines, fiscales et de relations clients, et (ii) reflète la neutralisation des transactions intragroupes entre les segments de reporting dans la consolidation. En 2022, le chiffre d'affaires net du secteur « Autres » s'est élevé à (3,8) millions d'euros.

Guerre Russie – Ukraine

Le 24 février 2022, la Russie a envahi l'Ukraine. En raison de ces événements et du large spectre de sanctions financières imposées à la Russie, l'impact de la crise en Ukraine sur la situation macroéconomique mondiale est très incertain. Le Groupe Atalian n'exerce pas d'activités en Ukraine mais a cependant poursuivi en 2022 son activité en Russie et Biélorussie. Le chiffre d'affaires de ces opérations a représenté environ 1% du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

Les événements et circonstances liés au conflit en Ukraine n'ont pas conduit le Groupe à réévaluer la valeur des actifs et passifs de ses filiales russes et biélorusses au cours de l'exercice. Les conséquences du conflit en Ukraine sur ses activités en Russie et Biélorussie sont restées limitées, si bien que le Groupe ne prévoit pas à ce jour que ces événements puissent avoir un impact négatif significatif sur les états financiers consolidés du Groupe. Le groupe respecte par ailleurs l'interdiction de transférer des fonds vers ou depuis la Russie, et un screening systématique des nouveaux clients est effectué au regard des sanctions internationales. Concernant le personnel, l'activité du Groupe n'en permet pas le transfert ou la relocalisation des équipes basées en Russie. Le Groupe Atalian continue de suivre attentivement l'évolution du conflit, afin de prévenir tout risque auquel le Groupe et ses salariés pourraient être confrontés.

Indemnité CJIP

Le 17 janvier 2022, le parquet de Paris et la Société ont conclu une convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) en application des articles 41-1-2 et 180-2 du code de procédure pénale. A l'issue d'une audience publique du 7 février 2022, cette convention a été validée par ordonnance du Président du tribunal judiciaire de Paris.

Les faits faisant l'objet de la CJIP ont été révélés dans le cadre d'une information judiciaire ouverte le 10 janvier 2015 et revêtent les qualifications de blanchiment de l'infraction prévue et réprimée au 1° de l'article 1743 du code général des impôts, d'escroquerie et de tentative d'escroquerie en bande organisée.

Cette convention prévoit, pour la Société, d'une part, le versement au Trésor public d'une amende d'intérêt public d'un montant de 15 millions d'euros à l'issue d'un délai maximum de quatre mois. Cette amende ayant été réglée le 4 avril 2022, le montant de la provision correspondante a fait l'objet d'une reprise dans les comptes au 31 décembre 2022. La CJIP prévoit d'autre part l'obligation pour le Groupe de se soumettre à un programme de mise en conformité pour une durée de deux ans, à ses frais, sous le contrôle de l'Agence française anti-corruption (AFA). La Société a payé un montant de 400 000 euros

le 15 mars 2022, couvrant ces frais. Le Groupe sera sous surveillance de l'AFA jusqu'au 17 février 2024 et suit actuellement les préconisations de l'AFA afin d'adapter son programme de conformité. Le plan d'actions comprend principalement la mise à jour globale de notre programme de conformité, en ligne avec les principaux piliers des recommandations de l'AFA : renforcement de la gouvernance d'entreprise axée sur le suivi et l'approbation du programme anti-corruption aux bornes du Groupe, mise à jour de notre cartographie des risques sur l'anticorruption et le trafic d'influence, actualisation du contenu de notre code de conduite anticorruption et ses politiques relatives, amélioration de notre dispositif de formation anticorruption, renforcement de nos contrôles comptables anticorruption et déploiement d'un système d'évaluation de l'intégrité des tiers sur la base des résultats de la cartographie des risques de corruption.

Sous réserve de l'exécution de ces obligations, la convention éteint l'action publique à l'égard de la Société.

La décision de validation de la CJIP n'emporte pas reconnaissance de culpabilité. Par ailleurs, de façon concomitante à la conclusion de la CJIP, l'actionnaire majoritaire a, dans le but de préserver l'intérêt social du Groupe, accepté de verser en mars 2022 une somme de 8,2 millions d'euros à la Société.

La convention prévoit également le versement par la Société d'une somme de 471 105 euros à titre de dommages et intérêts en réparation du préjudice subi par les sociétés Vinci Energie France et Vincent SA, parties civiles. Ce paiement a été effectué le 28 avril 2022.

En conséquence de ces charges, la provision de 15,4 millions d'euros comptabilisée au 31 décembre 2021 a été reprise intégralement au 31 décembre 2022.

Remboursement du Prêt garanti par l'État (PGE)

Atalian Propreté, a exercé le 16 avril 2021 l'option de prolongation de douze mois supplémentaires du Prêt garanti par l'État français (« PGE ») de 50 millions d'euros ; la nouvelle date d'échéance est juin 2022. Le remboursement du prêt se fait par des versements trimestriels de 12,5 millions d'euros chacun ; l'ultime versement a été effectué le 25 mai 2022.

Participations dans nos filiales

Des fusions d'entités juridiques ont eu lieu au cours de l'exercice 2022 afin de simplifier et d'optimiser l'organisation de la structure juridique belge et française.

Enfin, il est précisé, qu'en 2022, le montant global payé par les filiales à la Société au titre des redevances de marques et management fees s'est élevé à 9,5 millions d'euros.

Nous ne voyons pas d'autres évènements significatifs à vous signaler.

2 – SITUATION ET EVOLUTION DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

La Financière Atalian est la Holding animatrice du Groupe ATALIAN.

Outre la gestion des participations détenues dans le Groupe ATALIAN, elle assure notamment le développement et la croissance interne et externe des filiales du Groupe ATALIAN dans les secteurs d'activités dans lesquels le Groupe opère.

Elle fournit également aux filiales du groupe des prestations de services et d'assistance afin de permettre aux filiales du Groupe de répondre à leurs besoins dans les domaines de la conception, la définition et l'encadrement des politiques et directions commerciales, de la stratégie des politiques de management et la recherche de partenariats et croissances externes. Ces prestations font l'objet d'une facturation aux filiales du groupe.

Présentation des Comptes sociaux de l'exercice clos au 31 décembre 2022

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Aucune modification concernant lesdites règles de présentation et méthodes d'évaluation n'a eu lieu au cours de l'exercice écoulé.

A toutes fins utiles il est précisé que l'effectif salarié de la Société, à la clôture de l'exercice, s'élevait à 53 personnes.

EXERCICE CLOS LE :	**31/12/2022**	**31/12/2021**
ACTIF	**1 417 590 734 €**	**1 452 360 334 €**
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	229 605 269 €	223 511 358 €
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 589 284 €	3 641 218 €
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 713 891 €	2 030 892 €
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	226 302 093 €	217 839 248 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 174 639 556 €	1 204 097 555 €
AVANCES ET ACOMPTES VERSES	194 635 €	27 799 €
CREANCES ET STOCKS	1 168 733 744 €	1 190 113 957 €
DISPONIBILITES	5 524 395 €	13 754 920 €
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	186 783 €	200 879 €
FRAIS D'EMISSION D'EMPRUNT	10 746 252 €	16 076 613 €
ECART DE CONVERSION ACTIF	2 599 657 €	8 674 808 €
PASSIF	**1 417 590 734 €**	**1 452 360 334 €**
CAPITAUX PROPRES	57 566 534 €	116 298 311 €
AUTRES FONDS PROPRES	0 €	7 582 350 €
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	4 688 096 €	10 063 366 €
TOTAL DETTES	1 339 660 529 €	1 306 345 467 €
DETTES FINANCIERES	1 233 722 318 €	1 247 743 161 €
DETTES D'EXPLOITATION	105 938 211 €	58 224 766 €
ECARTS DE CONVERSION PASSIF	15 675 574 €	12 070 839 €

EXERCICE CLOS LE :	**31/12/2022**	**31/12/2021**
CHIFFRE D'AFFAIRES	28 032 388 €	16 648 901 €
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	47 014 749 €	31 137 893 €
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	60 433 235 €	42 601 016 €
RESULTAT D'EXPLOITATION	*(13 418 486) €*	*(11 463 123) €*
PRODUITS FINANCIERS	149 836 644 €	62 528 843€ €

CHARGES FINANCIERES	187 782 736 €	70 528 097 €
RESULTAT FINANCIER	*(37 946 092) €*	*(7 999 254) €*
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔT	*(51 364 378) €*	*(19 462 377) €*
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 €	0 €
CHARGES EXCEPTIONNELLES	7 417 360 €	19 006 606 €
RESULTAT EXCEPTIONNEL	*(7 417 359) €*	*(19 006 606) €*
IMPOTS SUR LES BENEFICES	(571 619) €	(407 763) €
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	*(58 210 318) €*	*(38 061 220) €*

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, le chiffre d'affaires total s'est élevé à 28 032 388 euros contre 16 648 901 euros lors de l'exercice précédent, soit une variation à la hausse de 68,4.

Le résultat financier à la fin de l'exercice est de (37 946 092) euros, dont (36 179 021) euros de dépréciation de créances financières, contre (7 999 254) euros lors de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice déficitaire de (13 418 486) euros contre un résultat déficitaire de (11 463 123) euros lors de l'exercice précédent, soit une variation négative à la hausse de 17,06%. Après imputation des résultats financiers et exceptionnels de l'exercice, le résultat de l'exercice se solde par un déficit de (58 210 318) euros contre un résultat déficitaire de (38 061 220) euros lors de l'exercice précédent.

Nous vous demandons d'approuver ces comptes sociaux de la Société.

3 – ACTIVITES DE LA SOCIETE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

La Société, ni aucune de ses filiales en France ou à l'étranger, n'a pas d'activité en matière de recherche et développement, et n'a pas d'activité polluante ou à risque (au sens de l'article L.225-102-2 du Code de commerce).

4 – EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Le 28 février 2023, Atalian et CD&R ont finalisé la cession prévue par leur accord signé le 16 décembre 2022, en vertu duquel des fonds gérés et/ou conseillés par CD&R ont acquis les activités d'Atalian au Royaume-Uni, en Irlande et en Asie, et les activités d'Aktrion. La cession a été conclue pour un montant de 753 millions d'euros correspondant à un paiement en numéraire de 698 millions d'euros et à un versement sous la forme d'un Vendor Loan Note de 55 millions d'euros d'une durée de 2 ans, portant intérêts au taux annuel de 7% (capitalisés annuellement). Cette cession engage la Société à reverser, entre les mains des créanciers détenteurs des Obligations Séniors, le produit net de la cession à horizon 12 mois, soit le 28 février 2024 au plus tard.

La Financière Atalian est en litige avec un tiers qui revendique tant à l'égard d'AHDS que de La Financière Atalian le paiement d'un honoraire de résultat d'un montant de 10,7 millions d'euros en lien avec la cession de certains de ses actifs par La Financière Atalian à une entité contrôlée par CD&R réalisée le 28 février 2023. Dans le cadre de ce litige, ce tiers a fait procéder à des saisies conservatoires sur les comptes de La Financière Atalian et a fait assigner La Financière Atalian et AHDS devant le tribunal de commerce de Paris aux fins d'obtenir leur condamnation solidaire au paiement d'une somme de 10,7 millions d'euros environ. Les saisies conservatoires pratiquées par le tiers ont rendu indisponible une somme totale de 21,7 millions d'euros (au 26 avril 2023). La Financière Atalian et AHDS ont saisi le Juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Paris d'une demande de mainlevée totale des saisies

pratiquées et de condamnation du tiers à une indemnité de 0,8 million d'euros environ. La Financière Atalian et AHDS contestent au fond être redevables d'une quelconque somme à l'égard du tiers en l'absence de tout mandat confié en lien avec l'opération réalisée par La Financière Atalian le 28 février 2023.

5 – INFORMATIONS SUR LES DELAIS DE PAIEMENT DES FOURNISSEURS

En application des dispositions du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017 des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

89FIN	Article D. 441 I.-1°: Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D.441 I.-2°: Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	Non échu	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (≥ 1 jour)	Non échu	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (≥ 1 jour)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	30					20	33					80
Montant total des factures concernées TTC	4 022 505	155 137	4 192	- 22 179	88 823	225 973	5 470 010	483 360	326 765	720 567	1 463 610	2 994 303
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice	12,26%	0,47%	0,01%	-0,07%	0,27%	0,69%						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice TTC							18,37%	1,62%	1,10%	2,42%	4,92%	10,06%
(B) factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues TTC							Clients douteux : 11 983.1 €					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	□ Délais contractuels : 45 jours FDM ou 60 jours nets						□ Délais contractuels : FDM 45 jours ou 60 jours nets					

6 - FILIALES ET PARTICIPATIONS

L'annexe 1 fait apparaitre la liste des filiales et participations de la Société au 31 décembre 2022 qui entrent dans le périmètre de consolidation. Le présent Rapport intègre au point 8 ci-dessous un point sur chaque pôle d'activité du Groupe.

PRESENTATION DES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE

Nous vous précisons que, conformément à la norme IFRS 5 et afin de présenter pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 un comparatif avec l'exercice précédent, le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2021 dans les tableaux ci-dessous a été retraité en isolant les activités abandonnées des activités poursuivies.

Le chiffre d'affaires net consolidé au 31 décembre 2022 du Groupe ATALIAN s'élève à 2 065,1 M€, contre 2 032,1 M€ au 31 décembre 2021.

Le tableau du résultat opérationnel courant se présente comme suit :

En millions d'euros	**31/12/2022**	**31/12/2021 après retraitement (IFRS5)**
Chiffre d'affaires net (H.T.)	2 065,1	2 032,1
Achats consommés	(425,1)	(418,1)
Charges de personnel	(1 427,5)	(1 372,9)
Charges externes	(88,0)	(79,6)
Impôts et taxes (autres que sur les bénéfices)	(35,7)	(27,6)
Autres produits d'exploitation	15,9	21,5
Autres charges d'exploitation	(10,0)	(4,4)
TOTAL EBITDA*	**94,7**	**151,0**

*Résultat opérationnel avant dépréciations, amortissements, provisions et pertes de valeur

L'EBITDA s'élève à 94,7 M€ au 31 décembre 2022 contre 151,1 M€ au 31 décembre 2021.

Le résultat opérationnel est de (65,6) millions d'euros au 31 décembre 2022 contre 56,2 millions d'euros au 31 décembre 2021.

Le coût de l'endettement financier net est de (81,2) millions d'euros contre (78,0) millions d'euros au 31 décembre 2021.

Ce montant intègre en 2022 :

- des charges d'intérêts nettes sur dettes financières pour (81,7) millions d'euros,
- des produits de trésorerie et équivalents de trésorerie pour 0,5 millions d'euros.

La charge nette d'impôt est de (30,3) millions d'euros au 31 décembre 2022 contre (20,1) millions d'euros au 31 décembre 2021.

Le résultat net des activités poursuivies est de (185,8) millions d'euros au 31 décembre 2022, contre (46) millions d'euros au 31 décembre 2021.

7 – COMPTES CONSOLIDES

Les comptes de la société LA FINANCIERE ATALIAN et des filiales sont consolidés par intégration globale (ci-après le Groupe Atalian). Le périmètre de consolidation du Groupe Atalian figure en annexe 1 du présent Rapport.

ACTIF NON COURANT

En millions d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Goodwill	523,2	1 062,8
Immobilisations incorporelles	10,7	62,8
Immobilisations corporelles	128,8	169,1
Investissements dans société mise en équivalence	-	0,3
Autres actifs financiers non courants	20,7	38,6
Impôts différés actif	59,3	83,8
TOTAL ACTIF NON COURANT	**742,7**	**1 417,4**

ACTIF CIRCULANT

En millions d'euros	31/12/2022	31/12/2021
Stocks	4,2	47,8
Avances et acomptes versés sur commandes	6,4	6,3
Clients et comptes rattachés	218,3	342,6
Actif d'impôt (exigible)	4,2	6,3
Autres créances	88,1	173,0
Trésorerie et équivalents de trésorerie	91,1	157,0
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**412,3**	**733,0**

CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES

Les capitaux propres s'élèvent à (391,1) millions d'euros dont (172,1) millions d'euros de résultat consolidé part du Groupe sur l'exercice.

PASSIF NON COURANT

Les dettes financières long terme s'élèvent à 1 282,0 millions d'euros dont 64,1 millions d'euros au titre de la dette location.
Les engagements de retraite s'élèvent à 23,9 millions d'euros, dont 23,8 millions d'euros sur la Royaume-Uni.
Les provisions non courantes s'élèvent à 10,4 millions d'euros.
Les passifs d'impôts différés s'élèvent à 5,6 millions d'euros et sont liés à une incertitude relative à un traitement fiscal suite à la dépréciation des créances en compte courant détenues envers certaines entités juridiques du périmètre consolidé. Compte tenu de la divergence potentielle d'appréciation liée à la substance et aux implications fiscales de cette opération, le Groupe a comptabilisé une dette d'impôt différé conformément à IFRIC23

PASSIF COURANT

Les avances et acomptes reçus s'élèvent à 13,9 millions d'euros.
Les dettes financières (part à moins d'un an) sont de 141,4 millions d'euros dont 32,8 millions d'euros au titre de la dette location.
Les impôts courants sont de 5,7 millions d'euros.
Les dettes fournisseurs et comptes rattachés s'élèvent à 209,7 millions d'euros.
Les provisions courantes sont de 26,1 millions d'euros.
Les autres passifs courants sont de 390,8 millions d'euros.
Les concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque s'élèvent à 10,1 millions d'euros.
Les instruments financiers s'élèvent à 1,5 millions d'euros.

Il est préci é que :

- les comptes consolidés ont été établis d'après les méthodes utilisées pour la présentation et l'évaluation des comptes consolidés de l'exercice précédent et ce à l'exception toutefois de ce qui est par ailleurs stipulé dans l'annexe comptable à laquelle il convient de se rapporter,
- l'ensemble de ces principes et méthodes sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés.

Nous vous demandons d'approuver ces comptes consolidés.

8 – ACTIVITES DES FILIALES ET DES SOCIETES QU'ELLES CONTROLENT

Nous vous présentons ci-après l'activité de nos filiales au 31 décembre 2022. De manière générale, l'exercice 2022 a été marqué par une faible reprise à la sortie de la crise sanitaire et par un haut niveau d'inflation depuis le quatrième trimestre 2021. La guerre en Ukraine est venue amplifier ces phénomènes avec notamment une forte hausse de nos coûts.

Conformément aux dispositions du Code de commerce, nous précisions qu'aucune prise de participation significative dans des sociétés ayant leur siège en France n'a été réalisée au cours de l'exercice 2022.

8.1 – FRANCE & BENELUX:

77,2% de notre chiffre d'affaires est réalisé dans la zone France & Benelux où nous figurons parmi les leaders du marché du Facility Management. Les ventes se sont élevées à 1 595 M€ sur l'exercice 2022 comparées à 1 561 M€ en 2021 (+2,2%). Le principal contributeur est la division Propreté en France avec un chiffre d'affaires 2022 de 979 M€, soit 61% du périmètre France & Benelux. L'Ebitda s'est élevé à 7,4% du chiffre d'affaires comparé à 10,1% en 2021. Cette baisse de la marge d'Ebitda s'explique par l'impact défavorable de la fin des travaux spéciaux de désinfection et du dispositif de chômage partiel Covid, ainsi que l'inflation des coûts salariaux et autres coûts opérationnels partiellement compensés.

La zone France & Benelux propose une gamme complète de services dans les secteurs des marchés de la propreté, parquet-peinture et revêtement de sol, ingénierie des services, sureté et sécurité.

Nous proposons également une offre de pilotage IFM portée par notre filiale Atalian Facilities. Elle répond à une attente forte du marché et plus particulièrement des grandes entreprises, multisites, nationales et internationales.

Pendant la crise Covid, nous avons su affirmer en France et au Benelux notre position d'expert de la désinfection et tirer parti de nos offres labellisées Covid-19, contribuant ainsi à préserver la sécurité de nos collaborateurs et de l'ensemble des usagers et occupants des espaces où nous intervenons. En 2022, l'inflation a été partiellement compensée par des actions de revalorisation et d'optimisation avec nos clients dans nos différentes divisions.

Pôle propreté

Implanté sur l'ensemble du territoire français, l'ensemble des entités du pôle « propreté » concentre leur activité sur de la mise en propreté classique dans tous les domaines (agroalimentaire / santé / pharmacie / tertiaire / aéroportuaire, etc.) et les activités de propreté dans l'habitat et les copropriétés.

Les prestations de mise en propreté recouvrent également des domaines plus spécifiques comme le nettoyage de voiture, de trains ou de bus. A ces services s'ajoutent les services associés tels que la manutention ou la distribution de courrier.

Nous avons continué la finalisation du projet de réorganisation du pôle Propreté France initié courant 2022. A ce titre, la société TFS a été absorbée par la société USP et la société BBA par Atalian Propreté.

Pôle peinture parquet revêtement de sols

Après deux années de perturbations liées au COVID sur 2020 et 2021 exercices néanmoins maitrisés permettant au pôle d'afficher des résultats favorables, l'exercice 2022 aura été marqué par les pénuries de matériaux et l'inflation des prix. Ainsi sur 2022 certaines opérations se sont décalées dans le temps ceci ayant pour effet de reporter une partie de notre chiffre d'affaires sur 2023, les augmentations de prix en partie répercutés ont été maitrisées.

Pôle sureté – sécurité

Ce pôle offre aujourd'hui une gamme complète de services liés à la sécurité des hommes et des biens. Depuis les pôles sureté (aéroportuaire) et sécurité (gardiennage essentiellement) sont bien distincts. Le premier pôle a été développé sous les entités APFS et APFS Lyon et gère aujourd'hui tout ou partie de la sûreté aéroportuaire sur les aéroports de Roissy, Orly et Saint Exupéry. Il faut noter que la société APFS a perdu le contrat Aéroports de Paris à effet au 1er avril 2023. Un plan stratégique sera conçu et déployé sur cette activité.

En appui de ces activités, notre filiale AST propose désormais des solutions de sécurité technologiques.

Pôle maintenance et énergies

Acteur dans le secteur du bâtiment, les activités du pôle Maintenance et Energies s'articulent auto r de trois activités majeures :

- La maintenance et les travaux multi-techniques, cœur de métier des entités MTO et EUROGEM.
- La gestion de la consommation énergétique des bâtiments avec ERGELIS qui propose des solutions de pilotage de cette consommation. Cette entité s'intègre aujourd'hui parfaitement au

sein du pôle en contribuant à apporter son expertise dans les contrats de performance énergétique, ainsi que sur la maintenance et les travaux GTB.

- Les travaux et la maintenance électrique et l'automatisme, activité portée par la société GROUPE CADIOU et ses filiales.

En 2022, la division a exécuté son plan d'homogénéisation de son offre et de ses process internes. Elle a également connu une activité commerciale soutenue, complétée par l'apport d'affaires généré par les nouveaux contrats de la division iFM. Les problématiques de recrutement de techniciens spécialisés perdurent, ce qui nécessite un recours à la sous-traitance important.

Le marché est également en croissance grâce aux enjeux énergétiques, et nous anticipons un redémarrage progressif de l'activité travaux en 2023.

Enfin nous avons finalisé la restructuration du Pôle Maintenance et Energies. A ce titre, les société SEI et BEI ont été absorbées par la société ARCEM et la société CEI LORIENT par la société –EI.

Pôle Atalian Facilities - iFM

Enfin la division de facility management iFM (« integrated FM ») offre la possibilité à nos clients d'externaliser leurs moyens généraux. Nous leur fournissons donc toutes les prestations nécessaires via nos divisions de services et via d'autres fournisseurs et sous-traitants. Cette division a généré une croissance nette de 82% par rapport à 2021 confortant cette nouvelle offre client lancée en 2020, avec des gains de contrats prestigieux.

8.2 – EUROPE CENTRALE & DE L'EST :

14% du chiffre d'affaires du groupe est réalisé dans cette région.

Nous nous sommes implantés en Europe Centrale et de l'Est il y a 20 ans et nous nous y sommes développés par croissance externe et organique. Nous sommes aujourd'hui présents dans 12 pays, dans une région diversifiée sur les plans politique, réglementaire et économique mais à fort potentiel de développement.

Nos défis habituels (problèmes de sourcing de main-d'œuvre, concurrence agressive, etc.) constatés en 2020 et 2021 sont toujours d'actualité.

Malgré ce contexte, la région a obtenu des résultats positifs au cours de l'exercice :

- Une forte dynamique des ventes : 288 millions d'euros de chiffre d'affaires, soit +9% par rapport à l'exercice 2021 et à +21,3% (à iso-taux de change), porté par une croissance organique de 27,7 millions d'euros (+10,5%) et la répercussion des effets de l'inflation sur les clients à hauteur de 21,2 millions d'euros (+8%). Les principaux contributeurs étant la Turquie, avec une croissance de 88,9 % LFL, la Serbie (+34,5 %) et la Roumanie (+31,6 %).

- Un EBITDA résilient de 5,8 % (-1,3 pts comparé à l'exercice 2021) impacté négativement par la fin des subventions Covid, l'hyperinflation et l'impact de la crise ukrainienne sur la rentabilité en Russie. Impacts partiellement contrebalancés par une forte productivité suite aux plans mis en place.

8.3 – ETATS-UNIS :

7,6% du chiffre d'affaires du groupe est réalisé dans cette région.

Nous sommes implantés aux États-Unis depuis 2016 et nous y sommes développés par acquisitions successives. Nous opérons dans 30 états des États-Unis, principalement sur la côte Est, dans le Sud et le Midwest. L'activité américaine est très majoritairement centrée sur la propreté et les services associés.

Compte tenu des performances de ses filiales américaines au cours des dernières années et comme évoqué plus haut dans ce rapport, l'exercice 2022 a été marqué par les efforts de réorganisation et la dépréciation par le Groupe de ses participations américaines. Il en résulte une perte de valeur de (71,8) millions d'euros entièrement attribuée au goodwill des participations américaines. Une position de 65 millions d'euros d'actifs d'impôts différés a également été dépréciée.

8.4 – PERIMETRES ET ACTIVITES CEDES :

Cette section présente l'activité des sociétés qui ont été cédées au cours de l'exercice 2022, dans les conditions décrites dans la section relative aux évènements importants de l'exercice.

Royaume-Uni et Irlande

29,9% du chiffre d'affaires du groupe était réalisé dans cette région.

Le Royaume-Uni est le premier marché du facility management en Europe et l'un des plus consolidés. C'est aussi le plus mature au monde avec un taux d'externalisation du Facility Management de 45 %. Nous figurions parmi les 5 premiers acteurs du FM dans ces deux pays.

Afrique et Moyen-Orient

1,07% du chiffre d'affaires du groupe était réalisé dans cette région.

Nous nous sommes implantés en Afrique en o'vrant un Call Center à l'Île Maurice en 2003 mais n'avons réellement commencé nos'activités opérationnelles de facility management qu'en 2015. Nous nous sommes dévelop'és par acquisitions successives au Maroc, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Liban. Le facil'ty management est un marché encore naissant (taux d'externalisation à pei'e supérieur à 20%), mais le continent et nos pays d'implantation en particulier offrent un potentiel de développement important, notamment avec nos clients internationaux.

Notre activité sur la zone AMO reste perturbée en 2022 par les contraintes sur les derniers mois de la pandémie et la crise profonde que continue de traverser le Liban. Malgré cela, notre chiffre d'affaires a progressé de 1,3% en 2022. Nous avons su conserver la confiance des clients en répondant avec souplesse à leur demande et su également gagner de nouveaux contrats dans tous les pays de la région.

Le 9 décembre 2022, le Groupe Atalian a vendu sa part de 59,42 % dans MTO Liban à AHDS Management pour un montant de 2 euros, par ailleurs les entités Africaines (Maroc, Sénégal et Côte-

d'Ivoire) ont été cédées à AHDS Management le 23 décembre 2022, leur cession générant un produit de 4,4 millions d'euros.

Asie

3,5% du chiffre d'affaires du groupe était réalisé dans cette région.

Nous nous sommes implantés en Asie en 2014 et avons étendu notre présence régionale par acquisitions successives. A fin 2022, nous étions présents dans 9 pays et occupions une position forte sur notre zone d'implantation, qui est principalement constituée d'économies émergentes. Singapour, l'Indonésie et les Philippines étaient nos principaux marchés.

Le 30 juin 2022, Atalian a cédé sa participation de 50,49% dans Atalian Global Services Vietnam Pte Ltd, Singapour au Vietnam pour un montant de 1,8 millions SGD, équivalent à 1,2 millions €entraînant une perte de (0,5) million d'euros.

Aktrion

Le chiffre d'affaires d'Aktrion représentait 1,05% du chiffre d'affaire du Groupe.

Aktrion a été acquis par le groupe Servest en 2018. Présent dans une vingtaine de pays, Aktion accompagne les industriels du secteur automobile et de l'aéronautique dans leurs opérations de contrôle qualité et l'implémentation de mesures correctives en lien avec ces contrôles qualité.

9 – EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

À l'issue de la cession conclue avec CD&R le 28 février 2023, la direction du Groupe concentrera ses efforts de développement dans le domaine du *facility management* pour devenir leader sur son marché

Compte tenu du contexte inflationniste, la direction du Groupe a mis en œuvre un plan de transformation pour restaurer la performance de ses activités en France axé autour de la répercussion de l'impact de l'inflation à ses clients et de l'adaptation de sa structure pour rétablir la rentabilité historique de ses activités en France.

En ce qui concerne les États-Unis, le plan lancé en 2022 entraîne une amélioration progressive de la performance contractuelle sous-jacente et un retour à la rentabilité attendu en 2023. La Direction du Groupe poursuit néanmoins l'étude de toutes les options possibles et n'exclut pas la cession de ses activités aux États-Unis dans le cadre d'une valorisation de son portefeuille d'activités.

Les nouvelles prévisions et le plan d'affaires à moyen terme ont pris en compte l'ensemble de ces initiatives, la nouvelle ambition du Groupe et plusieurs facteurs de risque susceptibles d'affecter la réalisation de cette ambition, notamment l'impact d'une pression inflationniste plus forte ou un retard dans l'exécution des mesures de productivité.

En outre, la direction du Groupe entend poursuivre, avec l'aide de conseils externes, la réflexion sur sa stratégie globale de refinancement dans l'objectif d'affecter le produit net de la cession susvisée dans le respect de ses engagements contractuels avant le 28 février 2024. Dans le cadre de cette stratégie de refinancement, des incertitudes relatives à l'atteinte des objectifs de son plan d'affaires, à son rythme d'exécution, et à un éventuel resserrement de l'accès au crédit sur les marchés financiers sont à prendre en compte, ainsi que leurs potentielles conséquences sur la mise en œuvre du refinancement. La situation

de trésorerie actuelle, le prévisionnel d'activité à court et moyen terme ajusté afin de prendre en compte les facteurs de risques liés à l'activité du Groupe, ainsi que les produits financiers générés par le placement des produits de cession perçus, doivent permettre à la société La Financière Atalian, et ses filiales, de faire face à ses engagements financiers. Sur ces bases, nous considérons qu'il est approprié de préparer nos états financiers au 31 décembre 2022 selon le principe de continuité d'exploitation.

Dans un environnement difficile en 2022, Atalian a pris les mesures nécessaires pour améliorer la rentabilité et accélérer le désendettement :

- Cession d'activités au Royaume-Uni, en Irlande, en Asie, y compris Aktrion, et en Afrique, ce qui a permis de réduire fortement l'endettement et de se concentrer sur les marchés clés du groupe,

- Mesures ambitieuses pour ramener les activités en France à une croissance de l'EBITDA à partir du deuxième semestre 2023.

Le Groupe s'attend à ce que l'EBITDA récurrent soit supérieur à 130 millions d'euros pour l'ensemble de l'année 2023, et à ce que l'effet de levier financier diminue en dessous de 5,4 fois.

Avec sa nomination en tant que CEO à compter du 2 mai 2023, Maximilien Pellegrini a pour mission de poursuivre le développement du Groupe, notamment dans l'activité Facility Management, ainsi que la mise en place d'une stratégie globale de refinancement.

10 – ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES ET DIRIGEANTS AU CAPITAL SOCIAL

La Société n'a mis en place aucune mesure d'actionnariat salarié et ne compte aucun dirigeant bénéficiaire de stock-options et d'actions gratuites soumis à des obligations de conservation. De même pour ses filiales françaises.

AFFECTATION DU RESULTAT

11 - PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, les Commissaires aux Comptes ont procédé aux contrôles et vérifications prévus par la loi. Leur opinion sur les comptes annuels est consignée dans leur rapport général.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes sociaux annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître une perte de (58 210 318) euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation de la perte de l'exercice de la manière suivante :

Perte de l'exercice	(58 210 318) euros
Affecté au compte Report à nouveau	(58 210 318) euros
Qui d'un solde débiteur de	(37 380 424) euros
Sera ramené à un solde débiteur de	(95 590 742) euros

Enfin, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents est rappelé ci-dessous :

Exercice	Montant du dividende	Montant du dividende par action
2019	0 €	0 €
2020	5 000 000 €	0,04 €
2021	0 €	0 €

12 – DEPENSES SOMPTUAIRES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions de l'article 39-4 du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne comprennent pas de dépenses somptuaires non déductibles.

CONVENTIONS AVEC DES PARTIES LIEES

En application des dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, il est rappelé que les conventions parties liées ont fait l'objet d'une information des Commissaires aux comptes dans les formes et conditions prévues par les textes. Les Commissaires aux comptes ont par ailleurs rendu leur Rapport sur lesdites conventions.

ADMINISTRATION ET CONTROLE DE LA SOCIETE

Nous vous rappelons que par suite de la démission de ATALIAN HOLDING DEVELOPMENT AND STRATEGY (AHDS) SA de son mandat de Président de la Société à effet du 2 mai 2023, M. Maximilien Pellegrini doit être nommé par les Associés en qualité de nouveau président de la Société à compter du 2 mai 2023 et pour une durée indéterminée.

Par ailleurs, aucun mandat de membre du Conseil de Surveillance n'arrive à expiration à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire.

Nous vous indiquons qu'aucun mandat de Commissaire aux comptes n'est arrivé à expiration.

* *
*

En conclusion, nous souhaitons que ces diverses propositions emportent votre approbation et que vous voudrez bien donner à votre Présidente quitus de sa gestion pour l'exercice social écoulé et les comptes sur lesquels vous avez à vous prononcer.

À Paris, le 27 avril 2023,

La Présidente
ATALIAN HOLDING DEVELOPMENT AND STRATEGY S.A.,
représentée par la société FJ INTERNATIONAL INVEST, Administrateur Délégué,
elle-même représentée par Monsieur Franck JULIEN

Annexe 1
Périmètre de consolidation du groupe Atalian

Filiales détenues directement ou indirectement à 50% ou plus par la société LA FINANCIERE ATALIAN :

Entités	Pays	% d'intérêts Dec-22	Méthode de consolidation
FRANCE			
STRUCTURE			
LA FINANCIÈRE ATALIAN	France	100	FC
ATALIAN	France	100	FC
ATALIAN SERVICES INFORMATIQUES	France	100	FC
ATALIAN FACILITIES	France	100	FC
SCI SAINT APOLLINAIRE	France	100	FC
SCI AMPÈRE LA MAINE	France	100	FC
SCI FJ PART INVEST France	France	100	FC
CLEANING			
DRX	France	90.5	FC
TNEX	France	90.5	FC
ATALIAN PROPRETE	France	90.5	FC
EPPSI	France	90.5	FC
USP NETTOYAGE	France	90.5	FC
CARRARD SERVICES	France	90.5	FC
PROBUS	France	90.5	FC
DPS	France	90.5	FC
FINANCIERE DES SERVICES	France	90.5	FC
LIMPA	France	90.5	FC
BBA	France	90.5	FC
ATALIAN 3D	France	100	FC
SECURITY			
ATALIAN SÉCURITÉ HOLDING	France	100	FC
ATALIAN SÉCURITÉ	France	100	FC
ATALIAN SÛRETÉ	France	94.84	FC
AIRPORT PASSENGERS & FREIGHT SECURITY	France	94.13	FC
ATALIAN SÉCURITÉ TECHNOLOGIQUE	France	94.84	FC
SURVEILLANCE HUMAINE ATALIAN PREMIUM	France	100	FC
APFS Lyon	France	94.13	FC
MULTITECHNICAL			
ATALIAN INGÉNIERIE DES SERVICES	France	100	FC
MAINTENANCE TECHNIQUE OPTIMISÉE (MTO)	France	100	FC

EUROGEM	France	100	FC
ETS DIDIER BERNIER	France	100	FC
ERGELIS	France	100	FC
GROUPE CADIOU	France	100	FC
ARCEM	France	100	FC
CEI	France	100	FC
PPR			
TFN PPR	France	100	FC
LETUVE	France	100	FC
GERMOT	France	100	FC
INTERNATIONAL			
EUROPE			
BE-ATALIAN MANAGEMENT SERVICES NV	Belgium	100	FC
BE-TEMCO REAL ESTATE BVBA	Belgium	100	FC
BE-ATALIAN SA	Belgium	100	FC
BE - GREEN KITCHEN	Belgium	100	FC
BE - ATALIAN BUILDING SOLUTIONS NV	Belgium	100	FC
BE - ATALIAN GLOBAL SERVICES HOLDING	Belgium	100	FC
LU-ATALIAN GLOBAL SERVICES Luxembourg	Luxembourg	100	FC
LU-ATALIAN EUROPE	Luxembourg	100	FC
LU-MTO Luxembourg	Luxembourg	100	FC
LU-CITY ONE Luxembourg	Luxembourg	50	FC
LU-ATALIAN INTERNATIONAL	Luxembourg	100	FC
LU-ATALIAN AFRIQUE	Luxembourg	100	FC
NL-ATALIAN SCHOONMAAK ZW BV	Netherlands	100	FC
NL-ATALIAN BV	Netherlands	100	FC
NL-ATALIAN FACILITAIR BV	Netherlands	100	FC
NL-GREEN KITCHEN BV	Netherlands	100	FC
NL-ATALIAN SCHOONMAAK NO BV	Netherlands	100	FC
NL-ATALIAN SCHOONMAAK+ BV	Netherlands	100	FC
CZ-ATALIAN CZ sro	Czech Republic	100	FC
CZ-ATALIAN SERVIS CZ sro	Czech Republic	100	FC
CZ-AGUA PRAGUE sro	Czech Republic	100	FC
HU-ATALIAN GLOBAL SERVICES HUNGARY	Hungary	100	FC
HU-ATALIAN FACILITY MANAGEMENT & GLOBAL SERVICES	Hungary	100	FC
HR-ATALIAN GLOBAL SERVICES	Croatia	96.81	FC
HR - TEHINSPEKT	Croatia	73.57	FC
RO-ATALIAN ROMANIA	Romania	100	FC
RO-IQ REAL ESTATE	Romania	100	FC
RO-MT&T PROPERTY MANAGEMENT SRL	Romania	100	FC
SK-ATALIAN	Slovakia	100	FC
PL-ATALIAN POLAND	Poland	100	FC

PL-ASPEN HOLDING	Poland	100	FC
PL-ASPEN Sp. Z.o.o.	Poland	100	FC
PL-ASPEN SERWIS	Poland	100	FC
PL-ATALIAN SERVICE	Poland	100	FC
TR-ATALIAN ENTEGRE TESIS YONETIMI HIZMETLERI A.S	Turkey	100	FC
TR-EKOL TEKNIK TEMIZLIK BAKIM YÖNETIM HIZMETLERI ve TICARI	Turkey	100	FC
TR-E GRUP GÜVENLIK HIZMETLERI Ltd. STI	Turkey	100	FC
TR-EVD ENERGY	Turkey	100	FC
RU-ATALIAN GLOBAL SERVICES	Russia	98	FC
RU-ATALIAN ENGINIEERING	Russia	98	FC
RU-ESPRO ENGINIEERING	Russia	98	FC
RU-NOVY DOM	Russia	92.1	FC
RU-CLEANING PROFI	Russia	92.1	FC
RU-PROF KLIM	Russia	92.1	FC
RU-AFM2	Russia	98	FC
BY - ATALIAN	Belarus	65	FC
RS-ATALIAN LTD BELGRADE	Serbia	100	FC
RS-ATALIAN GLOBAL SERVICES - RS DOO BEOGRAD	Serbia	100	FC
RS-MOPEX TEKUCE ODRZAVANJE D.o.o.	Serbia	100	FC
BA-ATALIAN GLOBAL SERVICES BH d.o.O. Sarajevo	Bosnia	96.81	FC
BA-ATALIAN GLOBAL SERVICES Banja Luka	Bosnia	96.81	FC
USA			
US-ATALIAN GLOBAL SERVICES INC	United States	100	FC
US-ATALIAN US NORTHEAST LLC	United States	100	FC
US-ATALIAN US SHARED SERVICES LLC	United States	100	FC
US-SPARTAN SECURITY SERVICES INC	United States	100	FC
US-ATALIAN US OHIO VALLEY INC	United States	100	FC
US-ATALIAN US NEW ENGLAND LLC	United States	100	FC
US-ATALIAN US MIDWEST LLC	United States	100	FC
CA-ATALIAN CANADA	Canada	100	FC
ASIA			
IN - RAMKY ATALIAN PVT LTD	India	70	FC
AFRICA			
MU-ATALIAN INTERACTIVE	Mauritius	100	FC
LB-ATALIAN SWITCH GROUP	Lebanon	51	FC
LB-AGS HOLDING LIBAN	Lebanon	100	FC

UK			
GB - ATALIAN SERVEST HOLDINGS LIMITED	United Kingdom	100	FC
GB - ATALIAN SERVEST GROUP HOLD Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - ATALIAN SERVEST GROUP Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - SERVEST GROUP Ltd (cleaning)	United Kingdom	100	FC
GB - SERVEST PEST CONTROL Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - ATALIAN SERVEST SECURITY Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - ATALIAN SERVEST FOOD CO Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - ATALIAN SERVEST AMK Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - THERMOTECH SOLUTIONS Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - ENSCO 1194 Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - FIRE AND AIR SERVICES Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - OAKWOOD TECHNOLOGY GROUP Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - OAKWOOD AIR CONDITIONING Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - THERMOTECH FIRE PROTECTION Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - THERMOTECH MECHANICAL SERVICES Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - SERVEST AKTRION Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - ALPHA FACILITIES MANAGEMENT	United Kingdom	100	FC
GB - ATALIAN SERVEST INTEGRATED SOLUTIONS Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - ATALIAN SERVEST Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - INCENTIVE FM GROUP Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - INCENTIVE FACILITIES MANAGEMENT Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - INCENTIVE SUPPORT SERVICES Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - INCENTIVE QAS Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - SPECIALISED WINDOW CLEANING Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - WES (HOLDINGS) Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - WESTON ELECTRICAL & MECHANICAL SERVICES Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - INCENTIVE TEC FIRE & SECURITY SYSTEMS Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - INCENTIVE CONSULTANCY Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - INCENTIVE TEC Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - AIR CONDITIONING ECONOMICS (HOLDINGS) Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - ACE ENVIRONMENTAL ENGINEERING Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - INCENTIVE FM Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - INCENTIVE LYNX SECURITY Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - ARL SUPPORT SERVICES Ltd	United Kingdom	100	FC
IE - SERVEST IRELAND Ltd	Ireland	100	FC
ASIA			
SG-ATALIAN SINGAPORE HOLDING Pte Ltd	Singapore	100	FC
SG-CLEANING EXPRESS Pte Ltd	Singapore	80	FC
SG-EXPRESS PEST SOLUTION Pte Ltd	Singapore	80	FC
SG-GREENSERVE & LANDSCAPE Pte Ltd	Singapore	80	FC

SG-ATALIAN ASIA HOLDING LIMITED	Singapore	100	FC
HK-ATALIAN ASIA HOLDING LIMITED	Hong-Kong	100	FC
TH- ATALIAN HOLDING THAILAND	Thailand	100	FC
TH-ATALIAN FACILITIES MANAGEMENT Co	Thailand	100	FC
TH-AGS THAILAND	Thailand	100	FC
TH-ATALIAN PGS SECURITY THAILAND CO Ltd	Thailand	100	FC
TH-THE GUARDS	Thailand	100	FC
TH-PS GUARDS HOLDING SECURITY GUARD Co Ltd	Thailand	100	FC
TH-PSS CLEANING AND SERVICE	Thailand	100	FC
TH-SECURITY GUARD ARM PROTECTION Co. Ltd	Thailand	100	FC
ID-PT ATALIAN INDONESIA	Indonesia	100	FC
ID-AGS INDONESIA	Indonesia	100	FC
ID-ATALIAN FACILITY SERVICES	Indonesia	100	FC
ID-RAFINDO ANUGRAH SUKSES	Indonesia	100	FC
ID-AGS CENTRAL JAVA	Indonesia	100	FC
ID-ATALIAN PEST MANAGEMENT	Indonesia	100	FC
MY-ATALIAN MALAYSIA	Malaysia	100	FC
MY-ATALIAN MANAGEMENT SERVICES ASIA Sdn Bhd	Malaysia	100	FC
MY-ATALIAN GLOBAL SERVICES Sdn Bhd	Malaysia	100	FC
PH-ATALIAN PHILIPPINES HOLDING Ltd	Philippines	100	FC
PH-AGS PHILIPPINES	Philippines	67	FC
PH-ABLE	Philippines	60	FC
KH-AGS CAMBODIA	Cambodia	71	FC
KH - AFM CAMBODIA	Cambodia	85.5	FC
IN - AGS FACILITIES PRIVATE LTD	India	100	FC
EUROPE			
GB - AKTRION HOLDINGS ltd	United Kingdom	100	FC
GB - AKTRION GROUP Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - AKTRION MANUFACTURING SUPPORT SERVICES Ltd	United Kingdom	100	FC
GB - AKTRION GASSER UK Ltd	United Kingdom	100	FC
FR - AKTRION FRANCE SAS	France	100	FC
BE - AKTRION BELGIUM	Belgium	100	FC
CZ - AKTRION Z.s.r.o	Czech Republic	100	FC
ES - AKTRION IBERIA SRL	Spain	100	FC
HU - AKTRION HUNGARY Kft	Hungary	100	FC
RO - AKTRION ROMANIA SRL	Romania	100	FC
SK - AKTRION SLOVAKIA s.r.o.	Slovakia	99	FC
PL - AKTRION POLAND Sp Z.o.o.	Poland	100	FC
PT - AKTRION PORTUGAL	Portugal	100	FC
DE - AKTRION GmbH	Germany	100	FC
ENTITES CONSOLIDEES PAR MISE EN EQUIVALENCE			
LU - BOTEGA INVESTCO SARL (GETRONICS)	Luxembourg	27.18	EA

Annexe 2
Liste des mandataires sociaux

Administration

Président	*Fin de Mandat*
ATALIAN HOLDING DEVELOPMENT AND STRATEGY	Approbation des comptes clos le 31/12/2022

Autres mandats de ATALIAN HOLDING DEVELOPMENT AND STRATEGY au sein des sociétés du périmètre consolidé :

- Aucun.

Organes de Surveillance

Président du Conseil de Surveillance	*Fin de Mandat*
Mme Sophie PECRIAUX	Durée indéterminée

Autres mandats de Madame Sophie PECRIAUX au sein des sociétés du périmètre consolidé :

- Aucun.

Membres du Conseil de Surveillance	*Fin de Mandat*
M. Nicolas LIXI	Durée indéterminée
Mme Karine PELAMOURGUES	Durée indéterminée
M. Robert LEGGE, démissionnaire au 28 février 2023	Durée indéterminée

Autres mandats des membres du Conseil de Surveillance au sein des sociétés du périmètre consolidé :

- Aucun.

COMPTES ANNUELS

Société : LA FINANCIERE ATALIAN
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Siège social : 56 RUE AMPERE 75017 PARIS
Date de clôture : 31/12/2022

COMPTES ANNUELS 1
Bilan actif 3
Bilan passif 4
Compte de résultat 5
Compte de résultat (suite) 6
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 7
Immobilisations 17
Amortissements 18
Provisions 19
Créances et dettes 20
Charges à payer 21
Produits à recevoir 22
Charges et produits constatés d'avance 23
Nombre et valeur nominale des composants du capital social 24
Charges et produits exceptionnels 25
Variation des capitaux propres 26
ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS 27
Engagements hors bilan 28
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société 29
Composition du capital social 30
Ventilation du chiffre d'affaires 31
Impôt sur les bénéfices 32
Effectifs 33
Liste des filiales et des participations 34

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	816 814	163 363	653 451	
Concessions,brevets et droits similaires	2 197 505	2 101 489	96 016	447 493
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	839 818		839 818	3 193 726
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	***3 854 136***	***2 264 852***	***1 589 284***	***3 641 218***
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel	4 807	4 807		
Autres immobilisations corporelles	3 435 813	1 740 211	1 695 603	2 028 052
Immobilisations en cours	18 289		18 289	2 840
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	***3 458 909***	***1 745 018***	***1 713 891***	***2 030 892***
Participations évaluées méthode meq				
Autres participations	232 857 951	7 148 642	225 709 309	217 250 400
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	592 784		592 784	588 847
TOTAL immobilisations financières	***233 450 735***	***7 148 642***	***226 302 093***	***217 839 248***
Total Actif Immobilisé (II)	***240 763 780***	***11 158 511***	***229 605 269***	***223 511 358***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	194 635		194 635	27 799
Clients et comptes rattachés	14 085 192	253 395	13 831 797	7 564 802
Autres créances	1 191 080 967	36 179 021	1 154 901 946	1 182 549 155
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***1 205 166 159***	***36 432 416***	***1 168 733 744***	***1 190 113 957***
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	5 524 395		5 524 395	13 754 920
TOTAL Disponibilités	***5 524 395***		***5 524 395***	***13 754 920***
Charges constatées d'avance	186 783		186 783	200 879
TOTAL Actif circulant (III)	***1 211 071 972***	***36 432 416***	***1 174 639 556***	***1 204 097 555***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	10 746 252		10 746 252	16 076 613
Primes de remboursement des obligations(V)				
Écarts de conversion actif (VI)	2 599 657		2 599 657	8 674 808
Total Général (I à VI)	***1 465 181 661***	***47 590 927***	***1 417 590 734***	***1 452 360 334***

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 114 606 584)	114 606 584	114 606 584
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	22 687 723	22 687 723
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 475 945	5 475 945
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	9 787 023	9 787 023
TOTAL Réserves	***152 557 276***	***152 557 276***
Report à nouveau	-37 380 424	680 796
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-58 210 318**	**-38 061 220**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	600 000	1 121 459
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	***57 566 534***	***116 298 311***
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		7 582 350
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		***7 582 350***
Provisions pour risques	4 688 096	9 813 366
Provisions pour charges		250 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	***4 688 096***	***10 063 366***
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 233 262 660	1 247 523 992
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	240 489	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	219 169	219 169
TOTAL Dettes financières	***1 233 722 318***	***1 247 743 161***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 005 881	14 393 731
Dettes fiscales et sociales	27 490 647	23 317 727
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	62 441 683	20 513 308
TOTAL Dettes d'exploitation	***105 938 211***	***58 224 766***
Produits constatés d'avance	0	377 540
TOTAL DETTES (IV)	***1 339 660 529***	***1 306 345 467***
Ecarts de conversion passif (V)	15 675 574	12 070 839
TOTAL GÉNÉRAL - PASSSIF (I à V)	***1 417 590 734***	***1 452 360 334***

Compte de résultat

Compte de résultat			Exercice N			Exercice N-1
			France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services			13 942 462	14 089 926	28 032 388	16 648 901
Chiffres d'affaires nets			***13 942 462***	***14 089 926***	***28 032 388***	***16 648 901***
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					1 489 610	184 045
Autres produits					17 492 751	14 304 946
Total des produits d'exploitation (I)					***47 014 749***	***31 137 893***
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)						
Autres achats et charges externes					34 979 994	23 758 371
Impôts, taxes et versements assimilés					282 380	-75 824
Salaires et traitements					9 330 286	6 588 567
Charges sociales					3 852 059	3 015 261
Dotations d'exploitation	**sur immobilisations**	Dotations aux amortissements			6 322 775	6 115 189
		Dotations aux provisions				
	Sur actif circulant : dotations aux provisions				222 960	102 640
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				922 422	1 388 558
Autres charges					4 520 359	1 708 254
Total des charges d'exploitation (II)					***60 433 235***	***42 601 016***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION					**-13 418 486**	**-11 463 123**
Bénéfice attribué ou perte transférée		(III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré		(IV)				
Produits financiers de participations					63 912 222	59 409 464
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges					8 685 408	739 977
Différences positives de change					77 239 014	2 379 403
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des produits financiers (V)					***149 836 644***	***62 528 843***
Dotations financières aux amortissements et provisions					38 778 678	8 619 274
Intérêts et charges assimilées					68 787 998	60 635 014
Différences négatives de change					80 216 060	1 273 809
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)					***187 782 736***	***70 528 097***
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					**-37 946 092**	**-7 999 254**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)					**-51 364 578**	**-19 462 377**

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)	Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital	1	
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels (VII)	***1***	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	6 020 938	18 885 427
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	120 000	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	1 276 422	121 179
Total des charges exceptionnelles (VIII)	***7 417 360***	***19 006 606***
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)	**-7 417 359**	**-19 006 606**
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	-571 619	-407 763
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	***196 851 394***	***93 666 736***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	***255 061 712***	***131 727 956***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)	**-58 210 318**	**-38 061 220**

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Société : LA FINANCIERE ATALIAN

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1 – Évènements significatifs

1.1 - Activités de l'entreprise

LA FINANCIERE ATALIAN est une Holding animatrice tête du Groupe ATALIAN.

En plus de détenir des participations, elle contribue activement au financement du Groupe et au contrôle des filiales. Elle porte les emprunts obligataires du Groupe.

Elle a pour rôle :

- Le contrôle d'Atalian Sas (Holding France) pour la plus grande majorité de ses titres ;

- L'émission des emprunts obligataires du Groupe, redistribués en cash pooling avec facturation d'intérêts, notamment avec Atalian sas, Atalian Europe et Atalian UK ;

- La facturation de la marque Atalian aux filiales françaises sous forme de redevance annuelle en chiffre d'affaires ;

- La facturation de fees stratégiques et de gestion en produits d'exploitation vers Atalian Sas, Atalian Europe et Atalian Facilities ;

- Être la tête du groupe d'intégration fiscale qui comprend les filiales françaises du Groupe, hors celles opérant dans le secteur de la Propreté et de la Sûreté Aéroportuaire.

1.2. Evènements significatifs de l'exercice

1.2.1. Opérations de cession à CD&R

Après une offre reçue en juillet 2022, LA FINANCIERE ATALIAN annonce le 16 décembre 2022 que l'actionnaire de la société a décidé de ne pas exercer son option de vente de l'intégralité du capital social émis de LA FINANCIERE ATALIAN et de ses droits de vote à une société affiliée à Clayton, Dubilier & Rice (« CD&R »).

Ces opérations ont généré des frais de transaction constatés en « Autres achats et charges externes » pour un montant de 11 176 K€. Une partie de ces coûts étant liés à l'option de vente indiquée précédemment, une refacturation à AHDS pour 3 223 K€ a également été constatée.

Une filiale du Groupe Atalian a signé un contrat avec CD&R en vertu duquel les fonds gérés ou conseillés par CD&R acquerront en particulier les activités du Groupe Atalian en Asie. L'analyse des conditions de ces cessions à venir a amené LA FINANCIERE ATALIAN à constater, en 2022, une dépréciation de créances financières qu'elle détient à l'égard des sociétés asiatiques pour 36 179 K€.

1.2.2. Cession des activités du Groupe en Afrique

Bien que l'actionnaire de la société ait décidé de ne pas exercer son option de vente de l'intégralité du capital social émis et des droits de vote de LA FINANCIERE ATALIAN à CD&R, la décision de céder plusieurs entités déjà comprises dans ce projet initial de détachement (Maroc, Sénégal et Côte-d'Ivoire) a été maintenue et les actions, détenues au sein du groupe, de ces entités ont été vendues à AHDS Management le 23 décembre 2022.

Dans le cadre de ces opérations, LA FINANCIERE ATALIAN a constaté des abandons de créances financières pour 6 991 K€ indiquées en charges financières.

1.2.3. Litiges

Conformément aux termes convenus de la convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) conclue le 17 janvier 2022, LA FINANCIERE ATALIAN a versé 15 millions d'euros au Trésor public français (ministère des Finances). Ce montant était indiqué en "Autres dettes" au 31/12/2021. Afin de préserver l'intérêt du Groupe, l'actionnaire ultime a réglé la somme de 8 245 867 EUR à LA FINANCIERE ATALIAN en mars 2022. Ce montant, versé à titre de provision sur les éventuels dommages et intérêts accordés par le Tribunal aux sociétés du Groupe est comptabilisé sur la ligne « Autres dettes ».

LA FINANCIERE ATALIAN a également versé 438 920 EUR le 15 mars 2022 au Trésor public français (ministère des Finances) au titre du suivi de conformité sur deux ans de l'Agence française anticorruption (AFA) et 471 105 EUR le 28 avril 2022 au titre du préjudice subi par Vinci Énergies France SA. en tant que partie civile.

Le Groupe sera sous surveillance jusqu'au 17 février 2024 et suit actuellement les préconisations de l'AFA afin d'adapter son programme de conformité. Le plan d'actions comprend principalement la mise à jour globale de notre programme de conformité, en ligne avec les principaux piliers des recommandations de l'AFA : renforcement de la gouvernance d'entreprise axée sur le suivi et l'approbation du programme anti-corruption aux bornes du Groupe, mise à jour de notre cartographie des risques sur l'anticorruption et le trafic d'influence, actualisation du contenu de notre code de conduite anticorruption et ses politiques relatives, amélioration de notre dispositif de formation anticorruption, renforcement de nos contrôles comptables anticorruption et déploiement d'un systeme d'évaluation de l'intégrité des tiers sur la base des résultats de la cartographie des risques de corruption.

1.2.4. Autres mouvements au sein du groupe

Le 12 octobre 2022, LA FINANCIERE ATALIAN a cédé pour 1€ à NEW CITY SAS sa participation de 50% de la société CITY SERVICES. La moins-value constatée s'est élevée à 119 999 €.

1.3 - Évènements survenus depuis la clôture

1.3.1 Conclusion de l'accord de vente à CD&R

Le 28 février 2023, Le Groupe Atalian a annoncé avoir conclu la vente à une société détenue directement et/ou indirectement par des fonds gérés et/ou conseillés par CD&R de ses activités au Irlande, en Irlande, en Asie, et d'Aktrion en vertu d'un contrat de vente dont la signature avait été annoncée le 16 décembre 2022.

Le Groupe Atalian prévoit d'utiliser le produit net final de la cession pour réduire sa dette, en particulier dans le cadre du remboursement partiel de 625 millions d'euros d'obligations senior émises par LA FINANCIERE ATALIAN et arrivant à échéance en 2024.

1.3.2 Litiges

LA FINANCIERE ATALIAN est en litige avec un tiers qui revendique tant à l'égard d'AHDS que de LA FINANCIERE ATALIAN le paiement d'une commission de succès d'un montant de 10,7 millions d'euros en lien avec la cession de certains de ses actifs par LA FINANCIERE ATALIAN à une entité contrôlée par CD&R réalisée le 28 février 2023.

Dans le cadre de ce litige, ce tiers a fait procéder à des saisies conservatoires sur les comptes de LA FINANCIERE ATALIAN et a fait assigner LA FINANCIERE ATALIAN et AHDS devant le tribunal de commerce de Paris aux fins d'obtenir leur condamnation solidaire au paiement d'une somme de 10,7 millions d'euros environ. Les saisies conservatoires pratiquées par le tiers ont rendu indisponible une somme totale de 21,7 millions d'euros (au 26 avril 2023). LA FINANCIERE ATALIAN et AHDS ont saisi le Juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Paris d'une demande de mainlevée totale des saisies pratiquées et de condamnation du tiers à une indemnité de 800 000.00 Euros environ.

LA FINANCIERE ATALIAN et AHDS contestent au fond être redevables d'une quelconque somme à l'égard du tiers en l'absence de tout mandat confié en lien avec l'opération réalisée par LA FINANCIERE ATALIAN le 28 février 2023.

1.4 - Continuité d'exploitation

Le 28 février 2023, la société La Financière Atalian a réalisé la cession à CD&R de ses activités au Royaume-Uni et en Asie, incluant AKTRION, pour un montant payé de €753m correspondant à un payement en numéraire de €698m et un versement sous la forme d'un Vendor Loan Note de €55m d'une durée de 2 ans.

En 2023, à la suite de cette cession, la direction concentrera ses efforts de développement dans le domaine du facility management pour devenir leader sur son marché. Compte tenu du contexte inflationniste, la direction du Groupe a mis en œuvre un plan de transformation pour restaurer la performance et rétablir la rentabilité historique de ses activités en France axé autour de la répercussion de l'impact de l'inflation à ses clients et de l'adaptation de sa structure.

En ce qui concerne les États-Unis, le plan lancé en 2022 entraîne une amélioration progressive de la performance contractuelle et un retour à la rentabilité attendu en 2023. La direction du Groupe poursuit néanmoins l'étude de toutes les options possibles et n'exclut pas la cession de ses activités aux Etats-Unis dans le cadre d'une valorisation de son portefeuille d'activité.

Les nouvelles prévisions et le plan d'affaires à moyen terme ont pris en compte l'ensemble des initiatives, la nouvelle ambition du Groupe et plusieurs facteurs de risque susceptibles d'affecter la réalisation de cette ambition, notamment l'impact d'une pression inflationniste plus forte ou un retard dans l'exécution des mesures de productivité.

En outre, la direction du Groupe poursuit, avec l'aide de conseils externes, la réflexion sur sa stratégie globale de refinancement dans l'objectif d'affecter le produit net de la cession susvisée dans le respect de ses engagements contractuels avant le 28 février 2024.

Dans le cadre de la détermination de cette stratégie de refinancement, des incertitudes relatives à l'atteinte des objectifs de son plan d'affaires, à son rythme d'exécution, et à un éventuel resserrement de l'accès aux marchés financiers, sont à prendre en compte, ainsi que leurs potentielles conséquences sur la mise en œuvre du refinancement.

La situation de trésorerie actuelle, le prévisionnel d'activité à court et moyen terme ajusté afin de prendre en compte les facteurs de risques liés à notre activité, ainsi que les produits financiers générés par le placement des produits de cession perçus, doivent permettre à la société La Financière Atalian, et ses filiales, de faire face à ses engagements financiers. Sur ces bases, nous considérons donc qu'il est approprié de préparer nos états financiers au 31 décembre 2022 selon le principe de continuité d'exploitation.

2 – Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice 2022 ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité avec le règlement ANC n°2018-07 du 10 décembre 2018 (homologué par arrêté du 26 décembre 2018) relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Un test de valeur est réalisé annuellement.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon la nature des biens et leur durée de vie prévue, à savoir :

- ✓ logiciels : 3 ans Linéaire.

2.2 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Un test de valeur est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparait.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la nature des biens et leur durée de vie prévue, à savoir :

- ✓ matériels industriels : 3 à 5 ans Linéaire et dégressif,
- ✓ autres immobilisations corporelles : 4 à 10 ans Linéaire et dégressif.

2.3 – Immobilisations financières

Les titres de participations et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

Une provision est constatée lorsque la valeur actuelle des titres devient notablement inférieure à leur coût de revient. L'écart constaté fait l'objet d'une provision pour dépréciation des titres pour ramener l'immobilisation à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle des titres s'apprécie à la clôture de chaque exercice par rapport à une analyse multicritère basée sur les perspectives de résultats futurs, la situation nette de trésorerie et la quote-part de situation nette de la filiale.

2.4 – Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients et les autres créances font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation nominative calculée sur la base du risque encouru.

Les autres créances sont essentiellement constituées de comptes-courants.

2.5 – Dettes

Pour soutenir la croissance du groupe et les acquisitions en France et à l'international, la société a émis trois emprunts.

La société a émis un emprunt obligataire en mai 2017:

- Banques: Crédit Suisse & BNP Paribas;
- Nominal de 625 M€ à maturité en 2024;
- Taux fixe annuel de 4% via paiement d'intérêts semi-annuel (15/11 & 15/05): 1er paiement 15/11/2017;
- Possibilité de remboursement anticipé: 40% du principal avant le 15/05/2020, 100% après le 15/05/2020;
- Garants: ATALIAN SAS, ATALIAN PROPRETE, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD.

La société a émis un emprunt obligataire en mai 2018:

- Nominal de 350 M€ à maturité en 2025;
- Taux fixe annuel de 5.125% via paiement d'intérêts semi-annuel (15/12 & 15/06): 1erpaiement 15/12/2018;
- Possibilité de remboursement anticipé : 40% du principal avant le 15/05/2021 au prix de 105,125% , 100% après le 15/05/2020 au prix de 102,56250% en 2021, 101,28125% en 2022 et 100% 2023 et après;
- Garants: ATALIAN SAS, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD.

La société a émis un emprunt obligataire en mai 2018:

- Nominal de 225 MGBP à maturité en 2025;
- Taux fixe annuel de 6.625 % via paiement d'intérêts semi-annuel le 15/12 et le 15/06. Premier paiement le 15/12/2018;
- Possibilité de remboursement anticipé : 40% du principal avant le 15/05/2021 au prix de 105,125%, 100% après le 15/05/2020 au prix de 102,56250% en 2021, 101,28125% en 2022 et 100% 2023 et après;
- Garants: ATALIAN SAS, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD.
- A noter que cet emprunt génère un gain de change de 5,6 M€ sur l'année, d'où la diminution du poste "autres emprunts obligataires" au bilan.

Ces financements sont soumis au respect de ratios financiers limites basés sur les agrégats des comptes consolidés du Groupe. Au 31 décembre 2022, tous ces engagements financiers ont été respectés.

Par ailleurs, en application des dispositions contractuelles des emprunts obligataires, en cas de changement de contrôle de la société, cette dernière doit offrir aux détenteurs des obligations de racheter leurs titres de créances pour un montant correspondant à 101% du principal et les intérêts courus.

2.6 – Disponibilités

La Financière Atalian est en cash-pooling avec les filiales étrangères. Le cash-pooling des filiales françaises est géré par Atalian SAS.

2.7 – Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Une provision pour perte de change est inscrite pour un montant de 2 599 657 €. Cette provision a été constituée sur la base du cours des devises au 31/12/2022. Elle concerne principalement les comptes courants avec le UK.

Une provision pour pénalités suite à la demande de report de paiement de la TVA consolidée du mois décembre 2022 a été comptabilisée pour 1 161 638 €.

2.8 - Autres informations

Les frais d'acquisition de titres, d'un montant total de 600 K€ ont donné lieu à la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. L'amortissement dérogatoire enregistré sur l'exercice s'élève à 115 K€ et permet un amortissement à 100%.

Les frais d'acquisition des titres VPNM (devenu ATALIAN PROPRETE) qui étaient amortis à 100% ont été sortis pour 0,6 M€, la société ne détenant plus ces titres.

Les frais d'émission d'emprunt générés, relatifs à l'emprunt obligataire 2017 d'un montant de 12 915 K€ ont fait l'objet d'un étalement sur 7 ans. Au 31/12/2022, ils ont été comptabilisés en charges d'exploitation pour 1 845 K€ conformément à la méthode d'étalement prévue.

Le solde restant à amortir est de 2 614 K€.

Les frais d'émission d'emprunt générés, relative aux emprunts obligataires de 2018 d'un montant de 24 397 K€ ont également fait l'objet d'un étalement sur 7 ans. Au 31/12/2022, ils ont été comptabilisés en charges d'exploitation pour 3 485 K€ conformément à la méthode d'étalement prévue.

Le solde restant à amortir est de 8 133 K€.

Contrôle Fiscal : Le 30 novembre 2022, la société a reçu une proposition de rectification à l'impôt sur les sociétés, dans le prolongement d'un contrôle fiscal, pour une somme de 2,5 millions d'euros. La société a répondu à cette proposition par un courrier en date du 25 janvier 2023. La société a rejeté l'ensemble des points de la proposition, sauf un redressement portant sur environ 0,2 millions d'euros.

3 – Changements de méthode

Aucun changement notable de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. - Informations Complémentaires

4.1 – Intégration Fiscale

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Elle est société mère, tête de groupe de cette intégration.

Le résultat fiscal de la société est une perte de <5 470 819 €>.

Le résultat fiscal du groupe d'intégration est une perte de <25 977 719 €> n'entrainant pas de charge d'impôt.

Le déficit reportable généré par le groupe d'intégration fiscale s'élève suite à cette perte à <115 796 836 €>.

En vertu de la convention d'intégration fiscale en vigueur, la société LA FINANCIERE ATALIAN, société mère de l'intégration fiscale, conserve le produit d'intégration fiscale qui s'élève à 263 120 € au 31/12/2022.

4.2 – Engagements en matière de départ à la retraite

Conformément à l'option qui est laissée par le Code de commerce, l'entité a choisi de ne pas provisionner les engagements de retraite et avantages similaires. Dans le cadre de la consolidation, l'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés :

- Taux d'actualisation : 3,75 %

- Taux d'évolution des rémunérations cadres : 2,70 %

- Taux d'évolution des rémunérations non-cadres : 2,20 %

Au 31/12/2022, l'entité constate en engagement de retraite la somme de : 86 388 €.

4.3 – Autres engagements

4.3.1 - Caution solidaire

- Dans le cadre de l'émission obligataire réalisée en mai 2017 par LA FINANCIERE ATALIAN, les sociétés ATALIAN SAS, ATALIAN PROPRETE, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD s'engagent à garantir à chaque partie financière le paiement et le remboursement des sommes dues par LA FINANCIERE ATALIAN. Au 31/12/2022, le montant de cet emprunt obligataire est de 625 M€ et les intérêts courus s'élèvent à 3 122 K€.

- Dans le cadre de l'émission obligataire réalisée en mai 2018 par LA FINANCIERE ATALIAN, les sociétés ATALIAN SAS, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD s'engagent à garantir à chaque partie financière le paiement et le remboursement des sommes dues par LA FINANCIERE ATALIAN. Au 31/12/2022, le montant de cet emprunt obligataire est de 350 M€ et les intérêts courus s'élèvent à 747 K€.

- Dans le cadre de l'émission obligataire réalisée en mai 2018 par LA FINANCIERE ATALIAN, les sociétés ATALIAN SAS, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD s'engagent à garantir à chaque partie financière le paiement et le remboursement des sommes dues par LA FINANCIERE ATALIAN. Au 31/12/2022, le montant de cet emprunt obligataire est de 225 MGBP et les intérêts courus s'élèvent à 621 KGBP.

- Caution solidaire de la filiale SERVEST UK au bénéfice de la société Arval UK Ltd d'un montant total maximum de 13,2 M£ afin de garantir l'octroi de véhicules en leasing.

4.3.2 - Garanties

- Garantie Corporate en faveur de UNICREDIT BANK au bénéfice de ATALIAN CZ - 70 MCZK.

- Garantie Corporate en faveur de UNICREDIT BANK au bénéfice de ATALIAN SLOVAKIA - 2,3 M€.

- Garantie Corporate en faveur de UNICREDIT BANK au bénéfice de MOPEX - 0,8 M€ et 47 MRSD.

- Garantie Corporate en faveur de BNP PARIBAS au bénéfice d'ATALIAN SAS - 103 M€.

- Garantie Corporate en faveur de BNP PARIBAS au bénéfice d'ATALIAN PROPRETE – 25 M€.

- Garantie maison mère pour ses filiales UK pour un montant total maximum de 7M£ au bénéfice du Crédit Mutuel Factoring.

- Garantie Corporate en faveur MEPT Newport Tower LSI au bénéfice de AGS US (ex-Temco Service Industries) – 0,2 M$.

- Garantie maison mère pour ses anciennes filiales Africaines pour un montant total maximum de 70MXOF au bénéfice du BICIS pour le fournisseur AXESS SOLUTIONS GLOBALES SECURITE (non retirée formellement à la fin de l'année 2022 et qui le sera en 2023).

4.3.3 - Caution Garantie

- Au profit du bailleur des locaux à prendre en location dans le New Jersey par la filiale TEMCO SERVICE INDUSTRIES INC, pour une période de 10 ans, au titre du paiement des loyers et charges locatives.

4.4 – Rémunérations des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Ces informations ne font pas l'objet d'une information en annexes en raison de leur caractère confidentiel.

4.5 – Dividendes

Au titre de l'exercice, l'entité n'a pas versé de dividendes.

4.6 – CICE

Dans le cadre de contrats de financement, la société procédait à la cession à la BPI de ces créances en germe estimées pour l'année civile à titre de garantie des financements obtenus. A la clôture de l'exercice, le Groupe constate une dette classée dans le poste " avances conditionnées" en contrepartie du financement reçu.

A la clôture 2022, l'ensemble des sommes relatives au CICE ont été perçues et reversées.

4.7 Conventions avec des parties liées.

- Convention de prestation de services avec AHDS MANAGEMENT S.A.

Une convention d'assistance et de prestation de services a été conclue entre AHDS MANAGEMENT et LA FINANCIERE ATALIAN moyennant une rémunération de 900 000 euros pour l'année 2022. La société AHDS MANAGEMENT appartient indirectement à Monsieur Franck Julien, bénéficiaire effectif de la Société.

- Convention de prestation de services avec FJ INTERNATIONAL INVEST

Une convention d'assistance et de prestation de services a été conclue entre FJ INTERNATIONAL INVEST et LA FINANCIERE ATALIAN moyennant une rémunération de 2 281 918 euros pour l'année 2022. La société FJ INTERNATIONAL INVEST appartient indirectement à Monsieur Franck Julien, bénéficiaire effectif de la Société.

- Convention avec la SCI AMPERE.

Par acte en date du 7 Janvier 2019 la Société a pris à bail des locaux sis 56 rue Ampère – 75017 Paris. La SCI AMPERE (RCS PARIS 835 064 502) appartient indirectement à Monsieur Franck Julien, bénéficiaire effectif de la Société. Le bail commercial a été conclu pour une durée de 12 années ferme à compter du 1er janvier 2019.

Au titre de l'exercice écoulé, notre société a versé, au titre des loyers, la somme de 512 925.00 € hors taxes et hors charges à la SCI Ampère.

• Abandons de comptes courants par LA FINANCIERE ATALIAN au bénéfice de sociétés cédées par des sociétés du Groupe ATALIAN à la société AHDS Management

Dans le cadre du Projet MADISON, et l'acquéreur CD&R ne souhaitant acquérir certaines sociétés situées dans des zones géographiques précises (Afriques, Russie, Asie …), des opérations de cession de titres de ces sociétés à la société AHDS Management ont été réalisées. Dans le cadre de ces opérations, il était prévu que LA FINANCIERE ATALIAN abandonne les créances détenues sur ces sociétés.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, LA FINANCIERE ATALIAN a abandonné des comptes courants pour la somme totale 6.990.503 euros au bénéfice de ces sociétés.

• Indemnité Forfaitaire et Transactionnelle dans le cadre de la CJIP

Conformément aux termes convenus de la convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) conclue le 17 janvier 2022, LA FINANCIERE ATALIAN a versé 15 millions d'euros au Trésor public français (ministère des Finances).

Afin de préserver l'intérêt du Groupe, l'actionnaire ultime a signé un protocole transactionnel en date du 18 février 2022, protocole actant le versement d'une Indemnité Forfaitaire et Transactionnelle de 8.245.867,24 euros à LA FINANCIERE ATALIAN. Cette indemnité a pour vocation de réparer le préjudice économique moral et d'image subi par les Sociétés ATALIAN du fait des éléments révélés par l'Information Judiciaire et de leur médiatisation.

Dès lors que l'information judiciaire est toujours en cours et qu'aucun tribunal n'a été saisi, l'Indemnité Forfaitaire et Transactionnelle est versée à titre de provision à valoir sur les éventuels dommages et intérêts qui seraient accordés par le tribunal aux Sociétés Atalian. Dans l'hypothèse où Monsieur Franck JULIEN était condamné par une décision définitive à indemniser les Sociétés ATALIAN à hauteur d'un montant inférieur à l'indemnité Forfaitaire Transactionnelle, celles-ci s'engagent à lui restituer la différence.

4.8 Montant honoraires CAC

Les honoraires CAC sont mentionnés dans l'annexe des comptes consolidés.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)				816 814
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		5 287 200		395 924
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 807		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	3 011 786		21 795
	Matériel de transport	15 060		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	367 873		19 299
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		2 840		15 448
Avances et acomptes				
TOTAL III)		*3 402 367*		*56 542*
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		224 399 042		9 215 151
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		599 447		4 187
TOTAL IV)		*224 998 490*		*9 219 338*
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		*233 688 056*		*10 488 618*

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)				816 814	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		2 645 801		3 037 322	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				4 807	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			3 033 581	
	Matériel de transport			15 060	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			387 172	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				18 289	
Avances et acomptes					
TOTAL (III)				*3 458 909*	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		636 242	120 000	232 857 951	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		10 850		592 784	
TOTAL IV)		*647 092*	*120 000*	*233 450 735*	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		*3 292 893*	*120 000*	*240 763 780*	

Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)			163 363		163 363
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 645 981	455 508		2 101 489
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages		4 807			4 807
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	1 218 075	300 705		1 518 779
	Matériel de transport	4 089	3 765		7 854
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	144 504	69 073		213 577
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		*1 371 475*	*373 543*		*1 745 018*
TOTAL GENERAL (I + II + III)		*3 017 456*	*992 413*		*4 009 869*

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établ							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							

Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		16 076 613		5 330 361	10 746 252
Primes de remboursement des obligations					

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 121 459	114 784	636 242	600 000
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	***1 121 459***	***114 784***	***636 242***	***600 000***
Provisions pour litige	1 138 558	922 422	1 134 179	926 802
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	8 674 808	2 599 657	8 674 808	2 599 657
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	250 000	1 161 638	250 000	1 161 638
TOTAL (II)	***10 063 366***	***4 683 717***	***10 058 987***	***4 688 096***
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	7 148 642			7 148 642
Provisions sur autres immos financières	10 600		10 600	
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	135 867	222 960	105 432	253 395
Autres provisions pour dépréciations		36 179 021		36 179 021
TOTAL (III)	***7 295 109***	***36 401 980***	***116 032***	***43 581 058***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***18 479 934***	***41 200 481***	***10 811 261***	***48 869 154***
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 145 382	1 489 610	
Dont dotations et reprises financières		38 778 678	8 685 408	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 276 422		
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		592 784		592 784
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***592 784***		***592 784***
Clients douteux ou litigieux		11 983	11 983	
Autres créances clients clients		14 073 209	13 763 775	309 434
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		6 000	6 000	
Securité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	116 519	48 000	68 519
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 938 641	1 938 641	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés		1 189 014 720	224 841 417	964 173 302
Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***1 205 161 072***	***240 609 817***	***964 551 256***
Charges constatées d'avance		186 783	186 783	
TOTAL DES CREANCES		***1 205 940 640***	***240 796 600***	***965 144 040***
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires		1 233 262 660	4 570 028	1 228 692 631	
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		240 489	240 489		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		219 169		219 169	
Fournisseurs et comptes rattachés		16 005 881	16 005 881		
Personnel et comptes rattachés		1 666 655	1 666 655		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 556 109	1 556 109		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	24 069 287	24 069 287		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	198 595	198 595		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		48 856 599	48 856 599		
Autres dettes		13 585 084	13 585 084		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		0	0		
TOTAL DES DETTES		***1 339 660 529***	***110 748 728***	***1 228 911 800***	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	4 570 028
Emprunts et dettes des établissements de crédit	7 635
Emprunts et dettes financières divers	
Total dettes financières	**4 577 663**
Fournisseurs et comptes rattachés	8 586 223
Dettes fiscales et sociales	2 487 684
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Clients - RRR accordés	
Total autres dettes	**16 398 377**
TOTAL DES CHARGES A PAYER	**20 976 040**

Produits à recevoir

Produits à recevoir dans les postes du bilan	31/12/2022
Créances rattachées à des participations - Intérêts courus	
Autres immobilisations financières - Intérêts courus	
Total immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	5 594 150
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Débiteurs divers	
Fournisseurs - RRR à recevoir	199 722
Total créances actif circulant	**5 793 872**
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	***5 793 872***

Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Produits constatés d'avance				0
Charges constatées d'avance	186 783			186 783
TOTAL	***186 783***			***186 783***

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2022	Valeur nominale
Actions ordinaires	114 606 584			**114 606 584**	1
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	**114 606 584**			**114 606 584**	

Charges et produits exceptionnels

Détail	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
ACCOMPAGNEMENT AFA		182 883
CESSIONS TITRES CITY SERVICES	1	120 000
PROVISION PENALITES		1 161 638
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		114 784
PENALITES DIVERSES	0	74 664
INDEMNITE DE RUPTURE LIEE A UNE OPERATION DE FUSION ET D'ACQUISITION		5 763 390
TOTAL	***1***	***7 417 360***

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	114 606 584						114 606 584
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	22 687 723						22 687 723
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	5 475 945						5 475 945
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	9 787 023						9 787 023
Report à nouveau	680 796				-38 061 220		-37 380 424
Résultat de l'exercice	-38 061 220	-58 210 318			38 061 220		-58 210 318
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	1 121 459	114 784	636 243				600 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***116 298 311***	***-58 095 534***	***636 243***				***57 566 534***

ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

Société : LA FINANCIERE ATALIAN

Engagements hors bilan

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Engagements en matière de pension	86 388 €
Autre engagements donnés	
Avals et Cautions	
en €	*131,30 M€*
en CZK	*70 MCZK*
en RSD	*47 MRSD*
en XOF	*70 MXOF*
en $	*0,2 M$*
en £	*20,2 M£*

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

La société belge AHDS, au capital de 38 573 595 Euros, est l'actionnaire majoritaire et consolide le groupe Atalian. Le pourcentage de détention d'AHDS est de 98.5 %

Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales : 1 **Nombre de parts correspondantes :112 927 870**

Nombre d'associés personnes physiques : 9 **Nombre de parts correspondantes : 1 678 914**

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
AHDS		98,5%	112 927 670	10	RUE DU LUXEMBOURG	L8077	BERTRANGE

Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant
Répartition par secteur d'activité	
Ventes de marchandises	
Production vendue biens	
Production vendue services	28 032 388
Répartition par marché géographique	
Chiffres d'affaires nets-France	13 942 462
Chiffres d'affaires nets-Export	14 089 9265
Chiffres d'affaires nets	***28 032 388***

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-51 364 578	
Résultat exceptionnel	-7 417 359	
IS sur résultats antérieurs		-260 499
Produits d'intégration fiscale		-263 120
Crédits d'impôts		-48 000
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL		***-571 619***

Effectifs

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
Effectf	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	53	52	0	0	53	52
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens						
Ouvriers						
Autres						

Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
ATALIAN	18 087 173	-12 480 506	100%	214 109 671	214 109 671			25 000 082	7 488 057	0
FJ PARTICIPATION INVEST FRANCE	811 780	1 479 712	100%	9 468 665	8 868 665				468 709	0
AGS HOLDING	61 500	-298 575	100%	63 463	63 463				349 831	0
ATALIAN FACILITIES	4 660 768	0	100%	9 215 152	9 215 152			94 590 771	-3 318 073	0
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)				1 000	1 000					
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(4) Dans la monnaie locale d'opération.

LA FINANCIERE ATALIAN
Société par Actions Simplifiée au capital de 114 606 584 euros
Siège social : 56, rue Ampère - 75017 PARIS
RCS PARIS n° 490.900.396

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EN DATE DU 30 MAI 2023

Le 30 mai 2023,
A 15 heures,

Les associés de LA FINANCIERE ATALIAN se sont réunis en Assemblée Générale, par visio-conférence, sur convocation faite par le Président à chaque actionnaire.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque associé participant à l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel qu'en qualité de mandataire. La feuille de présence est signée par les membres du bureau.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents ou ayant donné pouvoir détiennent 114.411.954 actions ayant le droit de vote, représentant 99,83% du capital et des droits de vote. En conséquence, l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Les Commissaires aux comptes de la société, ERNST & YOUNG AUDIT et AUDIT BUGEAUD, régulièrement convoqués, sont également présents.

Les personnes suivantes sont également présentes à l'Assemblée :

- M. Bruno BAYET, Directeur Financier Groupe,
- M. Driss AIT YOUSSEF, Chef de Cabinet du Président,
- M. Alexandre SCHAFF, Directeur Juridique Groupe.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Maximilien PELLEGRINI, président de la Société.

Monsieur Alexandre SCHAFF, Directeur Juridique Groupe, est désigné en tant que Secrétaire de Séance.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :
- les justificatifs des convocations régulières des actionnaires,
- les lettres de convocation des Commissaires aux Comptes,
- la feuille de présence et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2022,
- les comptes consolidés arrêté au 31 décembre 2022,
- le rapport de gestion sur les comptes sociaux et consolidés,
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes sociaux,
- le rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés,
- le rapport spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- un exemplaire des Statuts,
- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes sociaux au 31 décembre 2022 et quitus au Président,
- Dépenses somptuaires,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Approbation des comptes consolidés au 31 décembre 2022,
- Approbation des conventions conclues par la Société avec des parties liées,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président donne la parole à Monsieur Bruno BAYET, Directeur Financier Groupe, qui présente les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice écoulé.

Les Commissaires aux comptes présentent ensuite leurs rapports sur les comptes sociaux et les comptes consolidés ainsi que leur rapport sur les conventions avec les parties liées.

Le Président déclare ensuite la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, Le Président met successivement au vote les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Approbation des comptes sociaux et quitus à la Présidente

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du Rapport de gestion de la Présidente et du Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 faisant apparaître une perte de (58 210 318) euros, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus à la Présidente de la Société de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Dépenses somptuaires

L'Assemblée Générale prend acte que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 ne comportent aucune dépense visée à l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Affectation des Résultats

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de (58 210 318) euros de l'exercice clos le 31 décembre 2022 de la manière suivante :

Perte de l'exercice	(58 210 318) euros
Affecté au compte Report à nouveau	(58 210 318) euros
Qui d'un solde débiteur de	(37 380 424) euros
Sera amené à un solde débiteur de	(95 590 742) euros

Enfin, conformément à l'article 243 bis du Code Général des Impôts, le montant des dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois exercices précédents est rappelé ci-dessous :

Exercice	Montant du dividende	Montant du dividende par action
2019	0 €	0,00 €
2020	5 000 000 €	0,04 €
2021	0 €	0,00 €

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

Approbation des comptes consolidés de l'exercice social clos le 31 décembre 2022

L'Assemble Générale, après avoir pris connaissance du Rapport de gestion de la Présidente et du Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés, approuve les comptes consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

Approbation des conventions conclues par la Société avec des parties liées

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du Rapport Spécial des Commissaires aux comptes sur les conventions visées par l'article L. 227-10 du Code de commerce, et statuant sur ce rapport, approuve les conclusions dudit rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

Pouvoir pour l'accomplissement des formalités

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs à la Présidente et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent.

Cette résolution est approuvée à l'unanimité.

* * *

Plus rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 15h30.

De tout ce qui est dessus, il a été dressé un procès-verbal signé par le Président et le Secrétaire de séance.

M. Maximilien PELLEGRINI
Président

M. Alexandre SCHAFF
Secrétaire de séance

COMPTES ANNUELS

Société : LA FINANCIERE ATALIAN
Forme juridique : Société par actions simplifiée
Siège social : 56 RUE AMPERE 75017 PARIS
Date de clôture : 31/12/2022

COMPTES ANNUELS 1
Bilan actif 3
Bilan passif 4
Compte de résultat 5
Compte de résultat (suite) 6
ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS 7
Immobilisations 17
Amortissements 18
Provisions 19
Créances et dettes 20
Charges à payer 21
Produits à recevoir 22
Charges et produits constatés d'avance 23
Nombre et valeur nominale des composants du capital social 24
Charges et produits exceptionnels 25
Variation des capitaux propres 26
ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS 27
Engagements hors bilan 28
Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société 29
Composition du capital social 30
Ventilation du chiffre d'affaires 31
Impôt sur les bénéfices 32
Effectifs 33
Liste des filiales et des participations 34

Bilan actif

BILAN-ACTIF	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)				
Frais d'établissement				
Frais de développement	816 814	163 363	653 451	
Concessions,brevets et droits similaires	2 197 505	2 101 489	96 016	447 493
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	839 818		839 818	3 193 726
Avances sur immos incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles	***3 854 136***	***2 264 852***	***1 589 284***	***3 641 218***
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel	4 807	4 807		
Autres immobilisations corporelles	3 435 813	1 740 211	1 695 603	2 028 052
Immobilisations en cours	18 289		18 289	2 840
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles	***3 458 909***	***1 745 018***	***1 713 891***	***2 030 892***
Participations évaluées méthode meq				
Autres participations	232 857 951	7 148 642	225 709 309	217 250 400
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	592 784		592 784	588 847
TOTAL immobilisations financières	***233 450 735***	***7 148 642***	***226 302 093***	***217 839 248***
Total Actif Immobilisé (II)	***240 763 780***	***11 158 511***	***229 605 269***	***223 511 358***
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
TOTAL Stock				
Avances et acomptes versés sur commandes	194 635		194 635	27 799
Clients et comptes rattachés	14 085 192	253 395	13 831 797	7 564 802
Autres créances	1 191 080 967	36 179 021	1 154 901 946	1 182 549 155
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL Créances	***1 205 166 159***	***36 432 416***	***1 168 733 744***	***1 190 113 957***
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)				
Disponibilités	5 524 395		5 524 395	13 754 920
TOTAL Disponibilités	***5 524 395***		***5 524 395***	***13 754 920***
Charges constatées d'avance	186 783		186 783	200 879
TOTAL Actif circulant (III)	***1 211 071 972***	***36 432 416***	***1 174 639 556***	***1 204 097 555***
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	10 746 252		10 746 252	16 076 613
Primes de remboursement des obligations(V)				
Écarts de conversion actif (VI)	2 599 657		2 599 657	8 674 808
Total Général (I à VI)	***1 465 181 661***	***47 590 927***	***1 417 590 734***	***1 452 360 334***

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 114 606 584)	114 606 584	114 606 584
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	22 687 723	22 687 723
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	5 475 945	5 475 945
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)	9 787 023	9 787 023
TOTAL Réserves	***152 557 276***	***152 557 276***
Report à nouveau	-37 380 424	680 796
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**-58 210 318**	**-38 061 220**
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	600 000	1 121 459
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	***57 566 534***	***116 298 311***
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		7 582 350
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		***7 582 350***
Provisions pour risques	4 688 096	9 813 366
Provisions pour charges		250 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)	***4 688 096***	***10 063 366***
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires	1 233 262 660	1 247 523 992
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	240 489	
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)	219 169	219 169
TOTAL Dettes financières	***1 233 722 318***	***1 247 743 161***
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	16 005 881	14 393 731
Dettes fiscales et sociales	27 490 647	23 317 727
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	62 441 683	20 513 308
TOTAL Dettes d'exploitation	***105 938 211***	***58 224 766***
Produits constatés d'avance	0	377 540
TOTAL DETTES (IV)	***1 339 660 529***	***1 306 345 467***
Ecarts de conversion passif (V)	15 675 574	12 070 839
TOTAL GÉNÉRAL - PASSSIF (I à V)	***1 417 590 734***	***1 452 360 334***

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Société : LA FINANCIERE ATALIAN

ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

1 – Évènements significatifs

1.1 - Activités de l'entreprise

LA FINANCIERE ATALIAN est une Holding animatrice tête du Groupe ATALIAN.

En plus de détenir des participations, elle contribue activement au financement du Groupe et au contrôle des filiales. Elle porte les emprunts obligataires du Groupe.

Elle a pour rôle :

- Le contrôle d'Atalian Sas (Holding France) pour la plus grande majorité de ses titres ;

- L'émission des emprunts obligataires du Groupe, redistribués en cash pooling avec facturation d'intérêts, notamment avec Atalian sas, Atalian Europe et Atalian UK ;

- La facturation de la marque Atalian aux filiales françaises sous forme de redevance annuelle en chiffre d'affaires ;

- La facturation de fees stratégiques et de gestion en produits d'exploitation vers Atalian Sas, Atalian Europe et Atalian Facilities ;

- Être la tête du groupe d'intégration fiscale qui comprend les filiales françaises du Groupe, hors celles opérant dans le secteur de la Propreté et de la Sûreté Aéroportuaire.

1.2. Evènements significatifs de l'exercice

1.2.1. Opérations de cession à CD&R

Après une offre reçue en juillet 2022, LA FINANCIERE ATALIAN annonce le 16 décembre 2022 que l'actionnaire de la société a décidé de ne pas exercer son option de vente de l'intégralité du capital social émis de LA FINANCIERE ATALIAN et de ses droits de vote à une société affiliée à Clayton, Dubilier & Rice (« CD&R »).

Ces opérations ont généré des frais de transaction constatés en « Autres achats et charges externes » pour un montant de 11 176 K€. Une partie de ces coûts étant liés à l'option de vente indiquée précédemment, une refacturation à AHDS pour 3 223 K€ a également été constatée.

Une filiale du Groupe Atalian a signé un contrat avec CD&R en vertu duquel les fonds gérés ou conseillés par CD&R acquerront en particulier les activités du Groupe Atalian en Asie. L'analyse des conditions de ces cessions à venir a amené LA FINANCIERE ATALIAN à constater, en 2022, une dépréciation de créances financières qu'elle détient à l'égard des sociétés asiatiques pour 36 179 K€.

1.2.2. Cession des activités du Groupe en Afrique

Bien que l'actionnaire de la société ait décidé de ne pas exercer son option de vente de l'intégralité du capital social émis et des droits de vote de LA FINANCIERE ATALIAN à CD&R, la décision de céder plusieurs entités déjà comprises dans ce projet initial de détachement (Maroc, Sénégal et Côte-d'Ivoire) a été maintenue et les actions, détenues au sein du groupe, de ces entités ont été vendues à AHDS Management le 23 décembre 2022.

Dans le cadre de ces opérations, LA FINANCIERE ATALIAN a constaté des abandons de créances financières pour 6 991 K€ indiquées en charges financières.

1.2.3. Litiges

Conformément aux termes convenus de la convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) conclue le 17 janvier 2022, LA FINANCIERE ATALIAN a versé 15 millions d'euros au Trésor public français (ministère des Finances). Ce montant était indiqué en "Autres dettes" au 31/12/2021. Afin de préserver l'intérêt du Groupe, l'actionnaire ultime a réglé la somme de 8 245 867 EUR à LA FINANCIERE ATALIAN en mars 2022. Ce montant, versé à titre de provision sur les éventuels dommages et intérêts accordés par le Tribunal aux sociétés du Groupe est comptabilisé sur la ligne « Autres dettes ».

LA FINANCIERE ATALIAN a également versé 438 920 EUR le 15 mars 2022 au Trésor public français (ministère des Finances) au titre du suivi de conformité sur deux ans de l'Agence française anticorruption (AFA) et 471 105 EUR le 28 avril 2022 au titre du préjudice subi par Vinci Énergies France SA. en tant que partie civile.

Le Groupe sera sous surveillance jusqu'au 17 février 2024 et suit actuellement les préconisations de l'AFA afin d'adapter son programme de conformité. Le plan d'actions comprend principalement la mise à jour globale de notre programme de conformité, en ligne avec les principaux piliers des recommandations de l'AFA : renforcement de la gouvernance d'entreprise axée sur le suivi et l'approbation du programme anti-corruption aux bornes du Groupe, mise à jour de notre cartographie des risques sur l'anticorruption et le trafic d'influence, actualisation du contenu de notre code de conduite anticorruption et ses politiques relatives, amélioration de notre dispositif de formation anticorruption, renforcement de nos contrôles comptables anticorruption et déploiement d'un systeme d'évaluation de l'intégrité des tiers sur la base des résultats de la cartographie des risques de corruption.

1.2.4. Autres mouvements au sein du groupe

Le 12 octobre 2022, LA FINANCIERE ATALIAN a cédé pour 1€ à NEW CITY SAS sa participation de 50% de la société CITY SERVICES. La moins-value constatée s'est élevée à 119 999 €.

1.3 - Évènements survenus depuis la clôture

1.3.1 Conclusion de l'accord de vente à CD&R

Le 28 février 2023, Le Groupe Atalian a annoncé avoir conclu la vente à une société détenue directement et/ou indirectement par des fonds gérés et/ou conseillés par CD&R de ses activités au Irlande, en Irlande, en Asie, et d'Aktrion en vertu d'un contrat de vente dont la signature avait été annoncée le 16 décembre 2022.

Le Groupe Atalian prévoit d'utiliser le produit net final de la cession pour réduire sa dette, en particulier dans le cadre du remboursement partiel de 625 millions d'euros d'obligations senior émises par LA FINANCIERE ATALIAN et arrivant à échéance en 2024.

1.3.2 Litiges

LA FINANCIERE ATALIAN est en litige avec un tiers qui revendique tant à l'égard d'AHDS que de LA FINANCIERE ATALIAN le paiement d'une commission de succès d'un montant de 10,7 millions d'euros en lien avec la cession de certains de ses actifs par LA FINANCIERE ATALIAN à une entité contrôlée par CD&R réalisée le 28 février 2023.

Dans le cadre de ce litige, ce tiers a fait procéder à des saisies conservatoires sur les comptes de LA FINANCIERE ATALIAN et a fait assigner LA FINANCIERE ATALIAN et AHDS devant le tribunal de commerce de Paris aux fins d'obtenir leur condamnation solidaire au paiement d'une somme de 10,7 millions d'euros environ. Les saisies conservatoires pratiquées par le tiers ont rendu indisponible une somme totale de 21,7 millions d'euros (au 26 avril 2023). LA FINANCIERE ATALIAN et AHDS ont saisi le Juge de l'exécution du tribunal judiciaire de Paris d'une demande de mainlevée totale des saisies pratiquées et de condamnation du tiers à une indemnité de 800 000.00 Euros environ.

LA FINANCIERE ATALIAN et AHDS contestent au fond être redevables d'une quelconque somme à l'égard du tiers en l'absence de tout mandat confié en lien avec l'opération réalisée par LA FINANCIERE ATALIAN le 28 février 2023.

1.4 - Continuité d'exploitation

Le 28 février 2023, la société La Financière Atalian a réalisé la cession à CD&R de ses activités au Royaume-Uni et en Asie, incluant AKTRION, pour un montant payé de €753m correspondant à un payement en numéraire de €698m et un versement sous la forme d'un Vendor Loan Note de €55m d'une durée de 2 ans.

En 2023, à la suite de cette cession, la direction concentrera ses efforts de développement dans le domaine du facility management pour devenir leader sur son marché. Compte tenu du contexte inflationniste, la direction du Groupe a mis en œuvre un plan de transformation pour restaurer la performance et rétablir la rentabilité historique de ses activités en France axé autour de la répercussion de l'impact de l'inflation à ses clients et de l'adaptation de sa structure.

En ce qui concerne les États-Unis, le plan lancé en 2022 entraîne une amélioration progressive de la performance contractuelle et un retour à la rentabilité attendu en 2023. La direction du Groupe poursuit néanmoins l'étude de toutes les options possibles et n'exclut pas la cession de ses activités aux Etats-Unis dans le cadre d'une valorisation de son portefeuille d'activité.

Les nouvelles prévisions et le plan d'affaires à moyen terme ont pris en compte l'ensemble des initiatives, la nouvelle ambition du Groupe et plusieurs facteurs de risque susceptibles d'affecter la réalisation de cette ambition, notamment l'impact d'une pression inflationniste plus forte ou un retard dans l'exécution des mesures de productivité.

En outre, la direction du Groupe poursuit, avec l'aide de conseils externes, la réflexion sur sa stratégie globale de refinancement dans l'objectif d'affecter le produit net de la cession susvisée dans le respect de ses engagements contractuels avant le 28 février 2024.

Dans le cadre de la détermination de cette stratégie de refinancement, des incertitudes relatives à l'atteinte des objectifs de son plan d'affaires, à son rythme d'exécution, et à un éventuel resserrement de l'accès aux marchés financiers, sont à prendre en compte, ainsi que leurs potentielles conséquences sur la mise en œuvre du refinancement.

La situation de trésorerie actuelle, le prévisionnel d'activité à court et moyen terme ajusté afin de prendre en compte les facteurs de risques liés à notre activité, ainsi que les produits financiers générés par le placement des produits de cession perçus, doivent permettre à la société La Financière Atalian, et ses filiales, de faire face à ses engagements financiers. Sur ces bases, nous considérons donc qu'il est approprié de préparer nos états financiers au 31 décembre 2022 selon le principe de continuité d'exploitation.

2 – Règles et méthodes comptables

Les comptes de l'exercice 2022 ont été établis conformément aux dispositions de la législation et aux pratiques généralement admises en France et en conformité avec le règlement ANC n°2018-07 du 10 décembre 2018 (homologué par arrêté du 26 décembre 2018) relatif à la réécriture du plan comptable général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité d'exploitation,
- Permanence des méthodes,
- Indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

2.1 – Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Un test de valeur est réalisé annuellement.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire selon la nature des biens et leur durée de vie prévue, à savoir :

- ✓ logiciels : 3 ans Linéaire.

2.2 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Un test de valeur est réalisé à chaque fois qu'un indice de perte de valeur apparait.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner.

Les frais d'acquisition des immobilisations à savoir les droits de mutations, les honoraires, les commissions et les frais d'actes sont incorporés dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les intérêts des emprunts spécifiques à l'acquisition ou à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût d'acquisition ou de production de ces immobilisations.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon la nature des biens et leur durée de vie prévue, à savoir :

- ✓ matériels industriels : 3 à 5 ans Linéaire et dégressif,
- ✓ autres immobilisations corporelles : 4 à 10 ans Linéaire et dégressif.

2.3 – Immobilisations financières

Les titres de participations et les autres titres immobilisés sont inscrits au bilan à leur coût d'acquisition y compris les honoraires et frais d'actes liés à l'acquisition des titres.

Une provision est constatée lorsque la valeur actuelle des titres devient notablement inférieure à leur coût de revient. L'écart constaté fait l'objet d'une provision pour dépréciation des titres pour ramener l'immobilisation à sa valeur actuelle.

La valeur actuelle des titres s'apprécie à la clôture de chaque exercice par rapport à une analyse multicritère basée sur les perspectives de résultats futurs, la situation nette de trésorerie et la quote-part de situation nette de la filiale.

2.4 – Créances

Les créances, dont les créances clients, sont évaluées à leur valeur nominale.

Les créances clients et les autres créances font l'objet, le cas échéant, d'une dépréciation nominative calculée sur la base du risque encouru.

Les autres créances sont essentiellement constituées de comptes-courants.

2.5 – Dettes

Pour soutenir la croissance du groupe et les acquisitions en France et à l'international, la société a émis trois emprunts.

La société a émis un emprunt obligataire en mai 2017:

- Banques: Crédit Suisse & BNP Paribas;
- Nominal de 625 M€ à maturité en 2024;
- Taux fixe annuel de 4% via paiement d'intérêts semi-annuel (15/11 & 15/05): 1er paiement 15/11/2017;
- Possibilité de remboursement anticipé: 40% du principal avant le 15/05/2020, 100% après le 15/05/2020;
- Garants: ATALIAN SAS, ATALIAN PROPRETE, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD.

La société a émis un emprunt obligataire en mai 2018:

- Nominal de 350 M€ à maturité en 2025;
- Taux fixe annuel de 5.125% via paiement d'intérêts semi-annuel (15/12 & 15/06): 1erpaiement 15/12/2018;
- Possibilité de remboursement anticipé : 40% du principal avant le 15/05/2021 au prix de 105,125% , 100% après le 15/05/2020 au prix de 102,56250% en 2021, 101,28125% en 2022 et 100% 2023 et après;
- Garants: ATALIAN SAS, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD.

La société a émis un emprunt obligataire en mai 2018:

- Nominal de 225 MGBP à maturité en 2025;
- Taux fixe annuel de 6.625 % via paiement d'intérêts semi-annuel le 15/12 et le 15/06. Premier paiement le 15/12/2018;
- Possibilité de remboursement anticipé : 40% du principal avant le 15/05/2021 au prix de 105,125%, 100% après le 15/05/2020 au prix de 102,56250% en 2021, 101,28125% en 2022 et 100% 2023 et après;
- Garants: ATALIAN SAS, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD.
- A noter que cet emprunt génère un gain de change de 5,6 M€ sur l'année, d'où la diminution du poste "autres emprunts obligataires" au bilan.

Ces financements sont soumis au respect de ratios financiers limites basés sur les agrégats des comptes consolidés du Groupe. Au 31 décembre 2022, tous ces engagements financiers ont été respectés.

Par ailleurs, en application des dispositions contractuelles des emprunts obligataires, en cas de changement de contrôle de la société, cette dernière doit offrir aux détenteurs des obligations de racheter leurs titres de créances pour un montant correspondant à 101% du principal et les intérêts courus.

2.6 – Disponibilités

La Financière Atalian est en cash-pooling avec les filiales étrangères. Le cash-pooling des filiales françaises est géré par Atalian SAS.

2.7 – Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées dès qu'un élément se traduit par une obligation à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Une provision pour perte de change est inscrite pour un montant de 2 599 657 €. Cette provision a été constituée sur la base du cours des devises au 31/12/2022. Elle concerne principalement les comptes courants avec le UK.

Une provision pour pénalités suite à la demande de report de paiement de la TVA consolidée du mois décembre 2022 a été comptabilisée pour 1 161 638 €.

2.8 - Autres informations

Les frais d'acquisition de titres, d'un montant total de 600 K€ ont donné lieu à la comptabilisation d'un amortissement dérogatoire sur 5 ans. L'amortissement dérogatoire enregistré sur l'exercice s'élève à 115 K€ et permet un amortissement à 100%.

Les frais d'acquisition des titres VPNM (devenu ATALIAN PROPRETE) qui étaient amortis à 100% ont été sortis pour 0,6 M€, la société ne détenant plus ces titres.

Les frais d'émission d'emprunt générés, relatifs à l'emprunt obligataire 2017 d'un montant de 12 915 K€ ont fait l'objet d'un étalement sur 7 ans. Au 31/12/2022, ils ont été comptabilisés en charges d'exploitation pour 1 845 K€ conformément à la méthode d'étalement prévue.

Le solde restant à amortir est de 2 614 K€.

Les frais d'émission d'emprunt générés, relative aux emprunts obligataires de 2018 d'un montant de 24 397 K€ ont également fait l'objet d'un étalement sur 7 ans. Au 31/12/2022, ils ont été comptabilisés en charges d'exploitation pour 3 485 K€ conformément à la méthode d'étalement prévue.

Le solde restant à amortir est de 8 133 K€.

Contrôle Fiscal : Le 30 novembre 2022, la société a reçu une proposition de rectification à l'impôt sur les sociétés, dans le prolongement d'un contrôle fiscal, pour une somme de 2,5 millions d'euros. La société a répondu à cette proposition par un courrier en date du 25 janvier 2023. La société a rejeté l'ensemble des points de la proposition, sauf un redressement portant sur environ 0,2 millions d'euros.

3 – Changements de méthode

Aucun changement notable de méthode n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. - Informations Complémentaires

4.1 – Intégration Fiscale

La société a opté pour le régime d'intégration fiscale. Elle est société mère, tête de groupe de cette intégration.

Le résultat fiscal de la société est une perte de <5 470 819 €>.

Le résultat fiscal du groupe d'intégration est une perte de <25 977 719 €> n'entrainant pas de charge d'impôt.

Le déficit reportable généré par le groupe d'intégration fiscale s'élève suite à cette perte à <115 796 836 €>.

En vertu de la convention d'intégration fiscale en vigueur, la société LA FINANCIERE ATALIAN, société mère de l'intégration fiscale, conserve le produit d'intégration fiscale qui s'élève à 263 120 € au 31/12/2022.

4.2 – Engagements en matière de départ à la retraite

Conformément à l'option qui est laissée par le Code de commerce, l'entité a choisi de ne pas provisionner les engagements de retraite et avantages similaires. Dans le cadre de la consolidation, l'engagement de retraite est calculé selon la méthode des unités de crédits projetés :

- Taux d'actualisation : 3,75 %

- Taux d'évolution des rémunérations cadres : 2,70 %

- Taux d'évolution des rémunérations non-cadres : 2,20 %

Au 31/12/2022, l'entité constate en engagement de retraite la somme de : 86 388 €.

4.3 – Autres engagements

4.3.1 - Caution solidaire

- Dans le cadre de l'émission obligataire réalisée en mai 2017 par LA FINANCIERE ATALIAN, les sociétés ATALIAN SAS, ATALIAN PROPRETE, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD s'engagent à garantir à chaque partie financière le paiement et le remboursement des sommes dues par LA FINANCIERE ATALIAN. Au 31/12/2022, le montant de cet emprunt obligataire est de 625 M€ et les intérêts courus s'élèvent à 3 122 K€.

- Dans le cadre de l'émission obligataire réalisée en mai 2018 par LA FINANCIERE ATALIAN, les sociétés ATALIAN SAS, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD s'engagent à garantir à chaque partie financière le paiement et le remboursement des sommes dues par LA FINANCIERE ATALIAN. Au 31/12/2022, le montant de cet emprunt obligataire est de 350 M€ et les intérêts courus s'élèvent à 747 K€.

- Dans le cadre de l'émission obligataire réalisée en mai 2018 par LA FINANCIERE ATALIAN, les sociétés ATALIAN SAS, ATALIAN EUROPE SA et ATALIAN GLOBAL SERVICES UK2 LTD s'engagent à garantir à chaque partie financière le paiement et le remboursement des sommes dues par LA FINANCIERE ATALIAN. Au 31/12/2022, le montant de cet emprunt obligataire est de 225 MGBP et les intérêts courus s'élèvent à 621 KGBP.

- Caution solidaire de la filiale SERVEST UK au bénéfice de la société Arval UK Ltd d'un montant total maximum de 13,2 M£ afin de garantir l'octroi de véhicules en leasing.

4.3.2 - Garanties

- Garantie Corporate en faveur de UNICREDIT BANK au bénéfice de ATALIAN CZ - 70 MCZK.

- Garantie Corporate en faveur de UNICREDIT BANK au bénéfice de ATALIAN SLOVAKIA - 2,3 M€.

- Garantie Corporate en faveur de UNICREDIT BANK au bénéfice de MOPEX - 0,8 M€ et 47 MRSD.

- Garantie Corporate en faveur de BNP PARIBAS au bénéfice d'ATALIAN SAS - 103 M€.

- Garantie Corporate en faveur de BNP PARIBAS au bénéfice d'ATALIAN PROPRETE – 25 M€.

- Garantie maison mère pour ses filiales UK pour un montant total maximum de 7M£ au bénéfice du Crédit Mutuel Factoring.

- Garantie Corporate en faveur MEPT Newport Tower LSI au bénéfice de AGS US (ex-Temco Service Industries) – 0,2 M$.

- Garantie maison mère pour ses anciennes filiales Africaines pour un montant total maximum de 70MXOF au bénéfice du BICIS pour le fournisseur AXESS SOLUTIONS GLOBALES SECURITE (non retirée formellement à la fin de l'année 2022 et qui le sera en 2023).

4.3.3 - Caution Garantie

- Au profit du bailleur des locaux à prendre en location dans le New Jersey par la filiale TEMCO SERVICE INDUSTRIES INC, pour une période de 10 ans, au titre du paiement des loyers et charges locatives.

4.4 – Rémunérations des membres des organes d'administration, de direction et de surveillance

Ces informations ne font pas l'objet d'une information en annexes en raison de leur caractère confidentiel.

4.5 – Dividendes

Au titre de l'exercice, l'entité n'a pas versé de dividendes.

4.6 – CICE

Dans le cadre de contrats de financement, la société procédait à la cession à la BPI de ces créances en germe estimées pour l'année civile à titre de garantie des financements obtenus. A la clôture de l'exercice, le Groupe constate une dette classée dans le poste " avances conditionnées" en contrepartie du financement reçu.

A la clôture 2022, l'ensemble des sommes relatives au CICE ont été perçues et reversées.

4.7 Conventions avec des parties liées.

- Convention de prestation de services avec AHDS MANAGEMENT S.A.

Une convention d'assistance et de prestation de services a été conclue entre AHDS MANAGEMENT et LA FINANCIERE ATALIAN moyennant une rémunération de 900 000 euros pour l'année 2022. La société AHDS MANAGEMENT appartient indirectement à Monsieur Franck Julien, bénéficiaire effectif de la Société.

- Convention de prestation de services avec FJ INTERNATIONAL INVEST

Une convention d'assistance et de prestation de services a été conclue entre FJ INTERNATIONAL INVEST et LA FINANCIERE ATALIAN moyennant une rémunération de 2 281 918 euros pour l'année 2022. La société FJ INTERNATIONAL INVEST appartient indirectement à Monsieur Franck Julien, bénéficiaire effectif de la Société.

- Convention avec la SCI AMPERE.

Par acte en date du 7 Janvier 2019 la Société a pris à bail des locaux sis 56 rue Ampère – 75017 Paris. La SCI AMPERE (RCS PARIS 835 064 502) appartient indirectement à Monsieur Franck Julien, bénéficiaire effectif de la Société. Le bail commercial a été conclu pour une durée de 12 années ferme à compter du 1er janvier 2019.

Au titre de l'exercice écoulé, notre société a versé, au titre des loyers, la somme de 512 925.00 € hors taxes et hors charges à la SCI Ampère.

• Abandons de comptes courants par LA FINANCIERE ATALIAN au bénéfice de sociétés cédées par des sociétés du Groupe ATALIAN à la société AHDS Management

Dans le cadre du Projet MADISON, et l'acquéreur CD&R ne souhaitant acquérir certaines sociétés situées dans des zones géographiques précises (Afriques, Russie, Asie …), des opérations de cession de titres de ces sociétés à la société AHDS Management ont été réalisées. Dans le cadre de ces opérations, il était prévu que LA FINANCIERE ATALIAN abandonne les créances détenues sur ces sociétés.

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2022, LA FINANCIERE ATALIAN a abandonné des comptes courants pour la somme totale 6.990.503 euros au bénéfice de ces sociétés.

• Indemnité Forfaitaire et Transactionnelle dans le cadre de la CJIP

Conformément aux termes convenus de la convention judiciaire d'intérêt public (CJIP) conclue le 17 janvier 2022, LA FINANCIERE ATALIAN a versé 15 millions d'euros au Trésor public français (ministère des Finances).

Afin de préserver l'intérêt du Groupe, l'actionnaire ultime a signé un protocole transactionnel en date du 18 février 2022, protocole actant le versement d'une Indemnité Forfaitaire et Transactionnelle de 8.245.867,24 euros à LA FINANCIERE ATALIAN. Cette indemnité a pour vocation de réparer le préjudice économique moral et d'image subi par les Sociétés ATALIAN du fait des éléments révélés par l'Information Judiciaire et de leur médiatisation.

Dès lors que l'information judiciaire est toujours en cours et qu'aucun tribunal n'a été saisi, l'Indemnité Forfaitaire et Transactionnelle est versée à titre de provision à valoir sur les éventuels dommages et intérêts qui seraient accordés par le tribunal aux Sociétés Atalian. Dans l'hypothèse où Monsieur Franck JULIEN était condamné par une décision définitive à indemniser les Sociétés ATALIAN à hauteur d'un montant inférieur à l'indemnité Forfaitaire Transactionnelle, celles-ci s'engagent à lui restituer la différence.

4.8 Montant honoraires CAC

Les honoraires CAC sont mentionnés dans l'annexe des comptes consolidés.

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations	
			Réévaluation	Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement (I)				816 814
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		5 287 200		395 924
Terrains				
Constructions	Sur sol propre			
	Sur sol d'autrui			
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		4 807		
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers	3 011 786		21 795
	Matériel de transport	15 060		
	Matériel de bureau et mobilier informatique	367 873		19 299
	Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours		2 840		15 448
Avances et acomptes				
TOTAL III)		*3 402 367*		*56 542*
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations		224 399 042		9 215 151
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières		599 447		4 187
TOTAL IV)		*224 998 490*		*9 219 338*
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		*233 688 056*		*10 488 618*

Cadre B	IMMOBILISATIONS	Diminutions		Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation
		Virement	Cession		Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement (I)				816 814	
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		2 645 801		3 037 322	
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				4 807	
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers			3 033 581	
	Matériel de transport			15 060	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			387 172	
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				18 289	
Avances et acomptes					
TOTAL (III)				*3 458 909*	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations		636 242	120 000	232 857 951	
Autres titres immobilisés					
Prêts et autres immobilisations financières		10 850		592 784	
TOTAL IV)		*647 092*	*120 000*	*233 450 735*	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		*3 292 893*	*120 000*	*240 763 780*	

Amortissements

Cadre A	SITUATION ET MOUVEMENTS DES AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE				
Immobilisations amortissables		Début d'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement (I)			163 363		163 363
Autres postes d'immobilisations incorporelles (II)		1 645 981	455 508		2 101 489
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements				
Installations techniques, matériels et outillages		4 807			4 807
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements divers	1 218 075	300 705		1 518 779
	Matériel de transport	4 089	3 765		7 854
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	144 504	69 073		213 577
	Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES (III)		*1 371 475*	*373 543*		*1 745 018*
TOTAL GENERAL (I + II + III)		*3 017 456*	*992 413*		*4 009 869*

Cadre B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES						
Immos	DOTATIONS			REPRISES			Fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Frais établ							
Autres							
Terrains							
Constructions :							
sol propre							
sol autrui							
install.							
Autres immobilisations :							
Inst. techn.							
Inst gén.							
M.Transport							
Mat bureau.							
Emball.							
CORPO.							
Acquis. de titres							
TOTAL							

Cadre C	Charges réparties sur plusieurs exercices	Début de l'exercice	Augment.	Diminutions	Fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler		16 076 613		5 330 361	10 746 252
Primes de remboursement des obligations					

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	1 121 459	114 784	636 242	600 000
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL (I)	***1 121 459***	***114 784***	***636 242***	***600 000***
Provisions pour litige	1 138 558	922 422	1 134 179	926 802
Provisions pour garanties				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change	8 674 808	2 599 657	8 674 808	2 599 657
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges	250 000	1 161 638	250 000	1 161 638
TOTAL (II)	***10 063 366***	***4 683 717***	***10 058 987***	***4 688 096***
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	7 148 642			7 148 642
Provisions sur autres immos financières	10 600		10 600	
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients	135 867	222 960	105 432	253 395
Autres provisions pour dépréciations		36 179 021		36 179 021
TOTAL (III)	***7 295 109***	***36 401 980***	***116 032***	***43 581 058***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***18 479 934***	***41 200 481***	***10 811 261***	***48 869 154***
Dont dotations et reprises d'exploitation		1 145 382	1 489 610	
Dont dotations et reprises financières		38 778 678	8 685 408	
Dont dotations et reprises exceptionnelles		1 276 422		
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations				
Prêts				
Autres immos financières		592 784		592 784
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***592 784***		***592 784***
Clients douteux ou litigieux		11 983	11 983	
Autres créances clients clients		14 073 209	13 763 775	309 434
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés		6 000	6 000	
Securité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	116 519	48 000	68 519
	Taxe sur la valeur ajoutée	1 938 641	1 938 641	
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés		1 189 014 720	224 841 417	964 173 302
Débiteurs divers				
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***1 205 161 072***	***240 609 817***	***964 551 256***
Charges constatées d'avance		186 783	186 783	
TOTAL DES CREANCES		***1 205 940 640***	***240 796 600***	***965 144 040***
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires		1 233 262 660	4 570 028	1 228 692 631	
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine		240 489	240 489		
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers		219 169		219 169	
Fournisseurs et comptes rattachés		16 005 881	16 005 881		
Personnel et comptes rattachés		1 666 655	1 666 655		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		1 556 109	1 556 109		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices				
	Taxe sur la valeur ajoutée	24 069 287	24 069 287		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts	198 595	198 595		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Groupes et associés		48 856 599	48 856 599		
Autres dettes		13 585 084	13 585 084		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		0	0		
TOTAL DES DETTES		***1 339 660 529***	***110 748 728***	***1 228 911 800***	
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Charges à payer

Charges à payer incluses dans les postes du bilan	31/12/2022
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	4 570 028
Emprunts et dettes des établissements de crédit	7 635
Emprunts et dettes financières divers	
Total dettes financières	**4 577 663**
Fournisseurs et comptes rattachés	8 586 223
Dettes fiscales et sociales	2 487 684
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Clients - RRR accordés	
Total autres dettes	**16 398 377**
TOTAL DES CHARGES A PAYER	**20 976 040**

Produits à recevoir

Produits à recevoir dans les postes du bilan	31/12/2022
Créances rattachées à des participations - Intérêts courus	
Autres immobilisations financières - Intérêts courus	
Total immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	5 594 150
Personnel et comptes rattachés	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	
Etat et autres collectivités publiques	
Débiteurs divers	
Fournisseurs - RRR à recevoir	199 722
Total créances actif circulant	**5 793 872**
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
TOTAL	***5 793 872***

Charges et produits constatés d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel	TOTAL
Produits constatés d'avance				0
Charges constatées d'avance	186 783			186 783
TOTAL	***186 783***			***186 783***

Nombre et valeur nominale des composants du capital social

	Nombre au début de l'exercice	Créés au cours de l'exercice	Remboursés au cours de l'exercice	Nombre au 31/12/2022	Valeur nominale
Actions ordinaires	114 606 584			**114 606 584**	1
Actions amorties					
Actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote)					
Actions préférentielles					
Parts sociales					
Certificats d'investissement					
Total	**114 606 584**			**114 606 584**	

Charges et produits exceptionnels

Détail	Produits exceptionnels	Charges exceptionnelles
ACCOMPAGNEMENT AFA		182 883
CESSIONS TITRES CITY SERVICES	1	120 000
PROVISION PENALITES		1 161 638
AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES		114 784
PENALITES DIVERSES	0	74 664
INDEMNITE DE RUPTURE LIEE A UNE OPERATION DE FUSION ET D'ACQUISITION		5 763 390
TOTAL	***1***	***7 417 360***

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	114 606 584						114 606 584
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	22 687 723						22 687 723
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	5 475 945						5 475 945
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves	9 787 023						9 787 023
Report à nouveau	680 796				-38 061 220		-37 380 424
Résultat de l'exercice	-38 061 220	-58 210 318			38 061 220		-58 210 318
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées	1 121 459	114 784	636 243				600 000
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***116 298 311***	***-58 095 534***	***636 243***				***57 566 534***

ENGAGEMENTS FINANCIERS, AUTRES INFORMATIONS

Société : LA FINANCIERE ATALIAN

Engagements hors bilan

Rubriques	Montant hors bilan
Effets escomptés non échus	
Engagements en matière de pension	86 388 €
Autre engagements donnés	
Avals et Cautions	
en €	*131,30 M€*
en CZK	*70 MCZK*
en RSD	*47 MRSD*
en XOF	*70 MXOF*
en $	*0,2 M$*
en £	*20,2 M£*

Identité des sociétés mères consolidant les comptes de la société

La société belge AHDS, au capital de 38 573 595 Euros, est l'actionnaire majoritaire et consolide le groupe Atalian. Le pourcentage de détention d'AHDS est de 98.5 %

Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales : 1 **Nombre de parts correspondantes :112 927 870**

Nombre d'associés personnes physiques : 9 **Nombre de parts correspondantes : 1 678 914**

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
AHDS		98,5%	112 927 670	10	RUE DU LUXEMBOURG	L8077	BERTRANGE

Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune

Ventilation du chiffre d'affaires

Ventilation du chiffre d'affaires	Montant
Répartition par secteur d'activité	
Ventes de marchandises	
Production vendue biens	
Production vendue services	28 032 388
Répartition par marché géographique	
Chiffres d'affaires nets-France	13 942 462
Chiffres d'affaires nets-Export	14 089 9265
Chiffres d'affaires nets	***28 032 388***

Impôt sur les bénéfices

Impôts	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	-51 364 578	
Résultat exceptionnel	-7 417 359	
IS sur résultats antérieurs		-260 499
Produits d'intégration fiscale		-263 120
Crédits d'impôts		-48 000
Contribution sociale		
Contribution exceptionnelle		
TOTAL		***-571 619***

Effectifs

	Effectif moyen salarié		Effectif moyen mis à la disposition de l'entreprise		Effectif moyen global	
Effectf	N	N-1	N	N-1	N	N-1
Ingénieurs et Cadres	53	52	0	0	53	52
Agents de maîtrise						
Employés et techniciens						
Ouvriers						
Autres						

Liste des filiales et des participations

Filiales et participations	Capital (4)	Réserves et report à nouveau avant affectations (4)	Quote-part du capital détenu	Valeurs comptables des titres détenus		Prêts et avances consentis non encore remboursés	Cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxe du dernier exercice écoulé	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la société en cours d'exercice
				Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés(1) (2)										
Filiales (+ de 50% du capital détenu par la société)										
ATALIAN	18 087 173	-12 480 506	100%	214 109 671	214 109 671			25 000 082	7 488 057	0
FJ PARTICIPATION INVEST FRANCE	811 780	1 479 712	100%	9 468 665	8 868 665				468 709	0
AGS HOLDING	61 500	-298 575	100%	63 463	63 463				349 831	0
ATALIAN FACILITIES	4 660 768	0	100%	9 215 152	9 215 152			94 590 771	-3 318 073	0
Participations (10 à 50% du capital)										
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations non reprises au A.										
Filiales françaises (ensemble)				1 000	1 000					
Filiales étrangères (ensemble) (3)										
Participations dans des sociétés françaises										
Participation dans des sociétés étrangères										

(1) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).
(2) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation indiquer la dénomination et le siège social.
(3) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.
(4) Dans la monnaie locale d'opération.